



# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

## **AU 30 JUIN 2018**

# SOMMAIRE

1	Attestation de la personne responsable.....	3
2	Présentation du Groupe.....	4
2.1	Profil de la Société et chiffres clés du 1 <sup>er</sup> semestre 2018.....	5
2.2	Facteurs de risques et transactions avec les parties liées.....	6
3	Rapport d'activité du premier semestre 2018 .....	7
3.1	Éléments significatifs du 1 <sup>er</sup> semestre 2018.....	8
3.2	Analyse de l'activité du 1 <sup>er</sup> semestre 2018.....	9
3.3	Evènements postérieurs à l'arrêté des comptes semestriels.....	14
4	Gouvernement d'entreprise.....	15
4.1	Composition du conseil de surveillance au 30 juin 2018.....	16
4.2	Composition des comités du conseil de surveillance au 30 juin 2018 .....	16
4.3	Composition du directoire au 30 juin 2018 .....	17
4.4	Rémunération des membres du directoire.....	17
5	Comptes consolidés intermédiaires condensés .....	19
5.1	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle.....	20
5.2	Comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2018 .....	22
6	Informations concernant le capital social.....	63
6.1	Composition du capital social .....	64
6.2	Répartition du capital social et actionnariat .....	64
6.3	Franchissements de seuils de participation .....	65
6.4	Opérations effectuées par Elis sur ses propres actions.....	66
6.5	Capital autorisé non émis .....	67
6.6	Actions potentielles .....	69
6.7	Pacte d'actionnaires et ACCORD susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L. 225-100-3 du Code de commerce).....	69

# 1

## Attestation de la personne responsable

**La responsabilité du présent document est assurée par Xavier Martiré, Président du directoire.**

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité joint au présent rapport, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2018, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Saint-Cloud, le 27 juillet 2018

Le Président du directoire,

Xavier Martiré

# 2

## Présentation du Groupe

<a href="#">2.1</a>	Profil de la Société et chiffres clés du 1 <sup>er</sup> semestre 2018	
<a href="#">2.2</a>	Facteurs de risques et transactions avec les parties liées .....	5
<a href="#">2.2.1</a>	Facteurs de risques .....	6
<a href="#">2.2.2</a>	Transactions avec les parties liées .....	6

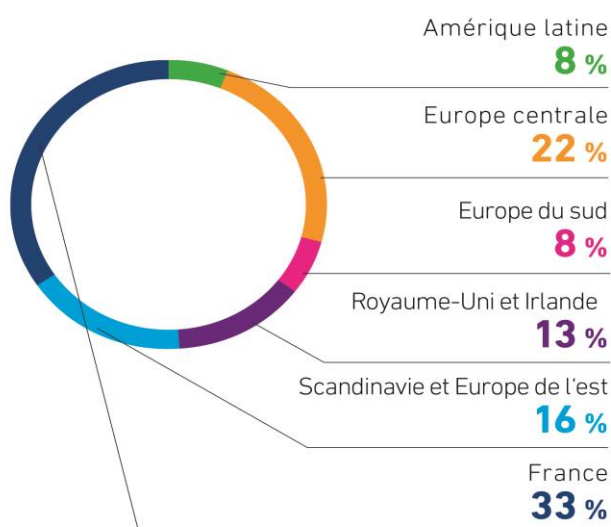
---

## 2.1 Profil de la Société et chiffres clés du 1<sup>er</sup> semestre 2018

Elis est un prestataire multi-service international qui propose des solutions de location entretien d'articles textiles, d'hygiène et de bien-être.

Le Groupe emploie 45 000 collaborateurs répartis sur 440 sites de production et centres de services. Elis travaille pour des organismes publics et privés de toutes tailles, dans tous les secteurs d'activité.

### Répartition du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2018 par zones géographique



#### Performance financière très solide

- Croissance organique de +2,7% sur le semestre, en ligne avec l'objectif annuel
- Marge d'EBITDA pro forma du Groupe en hausse de +125pb à 30,6% et amélioration de la rentabilité dans toutes les zones, dont +190pb en Scandinavie, +115pb au Royaume-Uni & Irlande et +280pb en Amérique latine
- Satisfaction en France : croissance organique de c. +2% et marge en amélioration de +10pb malgré l'impact négatif du CICE
- Résultat net courant multiplié par deux à 97,0m€ et free cash-flow courant de 66,3m€.

#### L'intégration de Berendsen se déroule de manière très satisfaisante

- Royaume-Uni : poursuite des ajustements d'effectifs, amélioration des indicateurs opérationnels et de la rentabilité
- Scandinavie : économies de frais de siège très significatives et premiers tests probants du modèle multi-services d'Elis
- Allemagne : réorganisation du réseau logistique en cours et initiatives commerciales dans le secteur de la Santé.

#### Poursuite de la croissance externe et rationalisation du portefeuille de services

- Deux nouvelles acquisitions en Allemagne au 1<sup>er</sup> semestre 2018
- Entrée sur le marché belge du Linge plat
- Processus de vente lancé pour l'activité Clinical Solutions, identifiée comme non-stratégique (34m€ de chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre).

## 2.2 Facteurs de risques et transactions avec les parties liées

### **2.2.1 FACTEURS DE RISQUES**

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au second semestre 2018 sont ceux détaillés au chapitre 2 du Document de Référence 2017, section 2.1 « Facteurs de risques » figurant en pages 58 à 77 dudit document de référence.

Ces facteurs de risque demeurent applicables à la date du présent rapport.

Ces risques sont ceux dont la Société estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, ses activités, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs. En outre, d'autres risques inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date du présent rapport, comme susceptibles d'avoir un effet défavorable sur le Groupe, ses activités, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs peuvent exister ou survenir.

De plus, s'agissant des contentieux et litiges auxquels le Groupe est partie, le Groupe a été informé de sanctions appliquées à Atmosfera par l'un de ses clients basé à Rio de Janeiro, l'*Instituto Nacional de Traumatologia e Ortopedia* (« INTO »), sur la base de manquements présumés d'Atmosfera à ses obligations contractuelles.

Ces sanctions consistent en une amende d'un montant de 1,6 million de réaux (soit environ 360 milliers d'euros) ainsi qu'en une interdiction temporaire pour Atmosfera (à l'exclusion de ses filiales), pendant une année, de participer à des appels d'offres et de conclure des contrats avec l'administration, tant au niveau fédéral, étatique que municipal. L'application de ces sanctions est pour le moment suspendue dès lors que celles-ci ont été contestées par Atmosfera dans le cadre d'une procédure administrative dont l'issue est attendue dans les prochains mois. Dans le cas où cette procédure serait défavorable pour le Groupe, le Groupe pense disposer de bons arguments pour (i) initier une procédure judiciaire destinée à obtenir l'annulation ou, a minima, la réduction significative des sanctions prononcées, notamment en ce qui concerne l'interdiction de participation à des appels d'offres et (ii) en parallèle, entamer une procédure d'urgence devant permettre d'obtenir la suspension des sanctions contestées dans l'attente d'une décision judiciaire sur le fond.

Si ces sanctions étaient confirmées, elles pourraient avoir un effet susceptible défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière ou les perspectives d'Atmosfera et/ou du Groupe.

### **2.2.2 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 5.2 des comptes consolidés intermédiaires condensés figurant à la section 5.2 du présent rapport.

# 3

## Rapport d'activité du premier semestre 2018

<a href="#">3.1</a>	Éléments significatifs du 1 <sup>er</sup> semestre 2018.....	7
3.1.1	Acquisitions.....	8
3.1.2	Évolution de la Gouvernance .....	8
3.1.3	Contrats importants.....	9
<a href="#">3.2</a>	Analyse de l'activité du 1 <sup>er</sup> semestre 2018 .....	9
<a href="#">3.3</a>	Évènements postérieurs à l'arrêté des comptes semestriels.....	9

---

## 3.1 Éléments significatifs du 1<sup>er</sup> semestre 2018

### 3.1.1 ACQUISITIONS

Au cours du premier semestre 2018, le Groupe a conclu les principales acquisitions suivantes :

- le Groupe a finalisé en mars 2018 l'acquisition de 100 % de BW Textilservice en Allemagne, une entreprise familiale disposant d'une blanchisserie située dans la région de Stuttgart, qui a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 24 millions d'euros, qui opère entièrement sur le marché de la santé, avec ses quelques 500 collaborateurs. Avec cette opération, Elis s'implante dans la région de Stuttgart, une des principales zones urbaines d'Allemagne, située dans le land du Bade-Wurtemberg, troisième région la plus importante du pays en termes de démographie et d'importance économique. BW Textilservice a affiché ces dernières années une forte croissance de son chiffre d'affaires, soulignant le fort potentiel du marché de la Santé en Allemagne et la position favorable de l'entreprise dans son marché régional.
- dans le cadre de sa stratégie de consolidation dans ses marchés clés, le Groupe a annoncé début juin 2018 avoir finalisé l'acquisition de 100% de Wäscherei Waiz GmbH en Allemagne, une entreprise familiale disposant d'une blanchisserie située près de Nuremberg, qui a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 10 millions d'euros. L'entreprise est entièrement dédiée au traitement de linge.
- Le 24 avril 2018, le Groupe a acquis la société Ardenne et Meuse en Belgique, une entreprise familiale employant quelques 80 salariés et disposant d'une blanchisserie située près de Liège. Elle a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 8 millions d'euros. L'entreprise est dédiée au traitement de linge plat pour des clients de l'Hôtellerie-Restaurant.

### 3.1.2 ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Le 18 mai 2018, s'est tenue l'assemblée générale mixte d'Elis au cours de laquelle les actionnaires ont approuvé le renouvellement des mandats de membre du conseil de surveillance de Monsieur Maxime de Bentzmann et de Madame Agnès Pannier Runacher (cette dernière ayant par ailleurs été renouvelée dans ses fonctions au sein du comité d'audit) chacun pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021. Les actionnaires ont par ailleurs ratifié la cooptation de Madame Joy Verlé décidée par le conseil de surveillance du 6 mars 2018 en remplacement de Philippe Audouin, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020.

En outre, par suite de la démission de Michel Datchary le 6 mars 2018, le conseil de surveillance est ainsi composé de 9 membres, dont 5 femmes. La composition du conseil de surveillance offre une complémentarité d'expériences et reflète la politique de diversité menée par le Groupe. La proportion de membres indépendants s'élève à 55,55 %.



### 3.1.3. CONTRATS IMPORTANTS

Dans le cadre de l'exercice de la promesse de cession et d'achat d'actions (*Put and call option*) conclue entre la Société, Berendsen et Estera Trust (Jersey) Limited en sa capacité de trustee de l'Employee Benefit Trust (EBT), intervenue le 3 mai 2018 (et dont les termes sont plus amplement décrits dans le document de référence 2017 à la section 1.14.4), il a été remis 393 532 actions au profit de l'Employee Benefit Trust (EBT) et la somme de 5 273 137,80 euros a été versée. Les actions remises ont été préalablement acquises sur le marché par la Société dans le cadre notamment de son programme de rachat d'actions.

## 3.2 Analyse de l'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2018

### Chiffre d'affaires

Au premier semestre 2018, le Groupe a initié un processus de vente pour son activité Clinical Solutions (présente uniquement au Royaume-Uni), et anticipe que cette vente interviendra dans les 12 prochains mois. Les chiffres présentés dans ce communiqué excluent donc l'activité Clinical Solutions (33,7 millions d'euros de chiffres d'affaires au premier semestre 2018).

### Chiffre d'affaires publié

(millions EUR)	2018			2017			Var.		
	T1	T2	S1	T1	T2	S1	T1	T2	S1
France	242,1	263,8	505,9	237,0	257,6	494,6	+2,2%	+2,4%	+2,3%
Europe centrale	160,8	167,9	328,7	64,3	66,2	130,4	+150,3%	+153,7%	+152,0%
Scandinavie / Europe de l'Est	121,3	119,5	240,8	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Royaume-Uni & Irlande	94,8	101,7	196,6	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Europe du Sud	57,8	69,2	126,9	55,5	68,3	123,8	+4,0%	+1,2%	+2,5%
Amérique latine	63,5	62,0	125,5	38,8	48,7	87,5	+63,4%	+27,4%	+43,4%
Autres	4,7	4,9	9,6	5,0	4,4	9,4	-7,3%	+12,7%	+2,0%
<b>Total</b>	<b>744,8</b>	<b>789,0</b>	<b>1 533,9</b>	<b>400,6</b>	<b>445,2</b>	<b>845,8</b>	<b>+86,0%</b>	<b>+77,2%</b>	<b>+81,4%</b>

« Autres » inclut les Entités Manufacturières et les Holdings.  
Les pourcentages de variation sont calculés sur la base des valeurs exactes.

### Croissance organique du chiffre d'affaires publié

(millions EUR)	Croissance organique T1	Croissance organique T2	Croissance organique S1
France	+1,4%	+2,4%	+1,9%
Europe centrale	-0,3%	-1,9%	-1,1%
Scandinavie / Europe de l'Est	n/a	n/a	n/a
Royaume-Uni & Irlande	n/a	n/a	n/a
Europe du Sud	+4,0%	+1,2%	+2,5%
Amérique latine	+18,8%	+9,3%	+13,5%
Autres	-9,7%	+0,6%	-5,4%
<b>Total</b>	<b>+3,1%</b>	<b>+2,3%</b>	<b>+2,7%</b>

« Autres » inclut les Entités Manufacturières et les Holdings.  
Les pourcentages de variation sont calculés sur la base des valeurs exactes.

## Chiffre d'affaires pro forma de l'acquisition de Berendsen

(millions EUR)	2018			2017			Var.		
	T1	T2	S1	T1	T2	S1	T1	T2	S1
France	242,1	263,8	505,9	237,0	257,6	494,6	+2,2%	+2,4%	+2,3%
Europe centrale	160,8	167,9	328,7	159,6	160,3	320,0	+0,7%	+4,5%	+2,6%
Scandinavie / Europe de l'Est	121,3	119,5	240,8	122,0	118,4	240,4	-0,6%	+0,9%	+0,1%
Royaume-Uni & Irlande	94,8	101,7	196,6	99,6	104,7	204,3	-5,0%	-2,9%	-3,9%
Europe du Sud	57,8	69,2	126,9	55,5	68,3	123,8	+4,0%	+1,2%	+2,5%
Amérique latine	63,5	62,0	125,5	38,8	48,7	87,5	+63,4%	+27,4%	+43,4%
Autres	4,7	4,9	9,6	5,1	4,8	9,9	-9,5%	+1,5%	-4,1%
<b>Total</b>	<b>744,8</b>	<b>789,0</b>	<b>1 533,9</b>	<b>717,6</b>	<b>762,8</b>	<b>1 480,5</b>	<b>+3,8%</b>	<b>+3,3%</b>	<b>+3,6%</b>

« Autres » inclut les Entités Manufacturières et les Holdings.  
Les pourcentages de variation sont calculés sur la base des valeurs exactes.

## Croissance organique du chiffre d'affaires pro forma de l'acquisition Berendsen

(millions EUR)	Croissance organique T1	Croissance organique T2	Croissance organique S1
France	+1,4%	+2,4%	+1,9%
Europe centrale	+1,1%	+0,8%	+0,9%
Scandinavie / Europe de l'Est	+2,5%	+4,1%	+3,3%
Royaume-Uni & Irlande	-2,8%	-1,2%	-2,0%
Europe du Sud	+4,0%	+1,2%	+2,5%
Amérique latine	+18,8%	+9,3%	+13,5%
Autres	-9,5%	+0,6%	-5,1%
<b>Total</b>	<b>+2,1%</b>	<b>+2,1%</b>	<b>+2,1%</b>

« Autres » inclut les Entités Manufacturières et les Holdings.  
Les pourcentages de variation sont calculés sur la base des valeurs exactes.

## EBITDA (pro forma de l'acquisition de Berendsen)

(millions EUR)	S1 2018	S1 2017	Variation
<b>France</b>	<b>171,1</b>	<b>166,9</b>	<b>+2,5%</b>
En % du chiffre d'affaires	33,8%	33,7%	+10pb
<b>Europe centrale</b>	<b>98,7</b>	<b>95,1</b>	<b>+3,9%</b>
En % du chiffre d'affaires	29,9%	29,5%	+35pb
<b>Scandinavie &amp; Europe de l'Est</b>	<b>87,6</b>	<b>82,9</b>	<b>+5,7%</b>
En % du chiffre d'affaires	36,4%	34,5%	+190pb
<b>Royaume-Uni &amp; Irlande</b>	<b>52,9</b>	<b>52,8</b>	<b>+0,3%</b>
En % du chiffre d'affaires	26,8%	25,7%	+115pb
<b>Europe du Sud</b>	<b>32,5</b>	<b>30,7</b>	<b>+5,9%</b>
En % du chiffre d'affaires	25,6%	24,8%	+80pb
<b>Amérique latine</b>	<b>32,2</b>	<b>20,0</b>	<b>+61,1%</b>
En % du chiffre d'affaires	25,6%	22,8%	+280pb
<b>Autres</b>	<b>(6,0)</b>	<b>(13,3)</b>	<b>-55,0%</b>
<b>Total</b>	<b>469,1</b>	<b>435,0</b>	<b>+7,8%</b>
En % du chiffre d'affaires	30,6%	29,4%	+125pb

« Autres » inclut les Entités Manufacturières et les Holdings.  
Les taux de marge et les variations sont calculés sur la base des valeurs exactes.

## France

Au 1<sup>er</sup> semestre, la croissance du chiffre d'affaires est de +2,3% en France (+1,9% en organique). Nous observons une amélioration séquentielle de la croissance organique pour le troisième trimestre consécutif, portée par l'Hôtellerie-Restaurant et les Commerces & Services. L'Industrie est également en amélioration séquentielle sur le semestre. La Santé est en repli à la suite de quelques non-renouvellements de contrats. Par ailleurs, les grèves d'avril et de mai n'ont pas eu d'impact significatif sur notre activité.

La marge d'EBITDA est en augmentation de +10pb au 1<sup>er</sup> semestre, à 33,8%, malgré l'impact négatif du CICE (environ -30pb). Ceci reflète la stabilisation de l'environnement concurrentiel et la poursuite de l'amélioration de la productivité dans nos usines.

## Europe Centrale

Au 1<sup>er</sup> semestre, l'Europe Centrale est en croissance organique de +0,9% en pro forma. Sur le périmètre Elis, la croissance organique est en repli de -1,1%. Cette baisse est intégralement due à la base comparable difficile liée à des ventes exceptionnelles de vêtements réalisées en 2017 en Belgique. En Allemagne, le marché du Linge Plat reste difficile en raison de la fragmentation du marché et d'un niveau de prix relativement bas. Le segment du Vêtement de Travail, quant à lui, se porte bien. Les pays comme les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Hongrie connaissent une excellente dynamique.

La marge d'EBITDA est de 29,9% au 1<sup>er</sup> semestre, en augmentation de +35pb. Cette amélioration reflète les économies réalisées sur les coûts de structure, ainsi que les premiers résultats encourageants de la mise en place progressive du modèle multi-services d'Elis, notamment aux Pays-Bas.

## Scandinavie / Europe de l'Est

Au 1<sup>er</sup> semestre, la dynamique commerciale est très bonne dans la région. La croissance organique du chiffre d'affaires pro forma est de +3,3%.

La marge d'EBITDA de la région est de 36,4%, en augmentation de +190pb au 1<sup>er</sup> semestre. Cette augmentation traduit principalement les économies de coûts centraux de Berendsen, qui étaient très largement portés par cette région.

## Royaume-Uni et Irlande

Au 1<sup>er</sup> semestre, la croissance organique est en baisse de -2,0% en pro forma. La tendance est néanmoins en amélioration sur les 3 derniers trimestres. Au Royaume-Uni, une attention particulière a été portée à la rétention clients, ce qui a permis de limiter les pertes de contrats, et quelques nouvelles signatures ont également été enregistrées. De plus, le marché anglais est solide, avec des prix moyens satisfaisants et une structure concurrentielle saine. Nous n'identifions à ce stade aucun signe de ralentissement lié au Brexit : notre exposition aux secteurs de la Santé et de l'Hôtellerie (au total 70% du chiffre d'affaires du Royaume-Uni) confère une grande résilience à notre activité.

La marge d'EBITDA ressort à 26,8%, en hausse de +115pb au 1<sup>er</sup> semestre. Cette bonne performance traduit l'effet positif des premiers ajustements réalisés sur le plan industriel, ainsi que les économies réalisées sur les coûts de structure. Elle est d'autant plus remarquable que le pays fait face à une inflation très marquée sur certains postes de coûts, principalement les salaires (augmentation du salaire minimum de +4,4% en avril 2018 après une hausse de +6,6% en 2017) ainsi que l'énergie. De plus, les économies réalisées sur les coûts centraux de Berendsen n'ont eu que très peu d'impact sur la marge de la zone, ces coûts étant principalement supportés par la Scandinavie.

## Europe du Sud

Au 1<sup>er</sup> semestre, la croissance du chiffre d'affaires est de +2,5% (intégralement organique). Le ralentissement observé en Espagne au début de l'année se confirme : le secteur de l'Hôtellerie est moins dynamique et les augmentations de prix restent modérées.

La marge d'EBITDA de la région est en amélioration de +80pb au 1<sup>er</sup> semestre, à 25,6%. Ceci reflète l'amélioration de la productivité dans la région et le succès de l'intégration d'Indusal en Espagne, avec un niveau de synergies réalisées en ligne avec notre calendrier.

## Amérique latine

Au 1<sup>er</sup> semestre, la croissance organique du chiffre d'affaires est de +13,5%. L'environnement reste très favorable à l'activité du Groupe, tant sur le plan de la dynamique de prix que du développement commercial. De plus, les grèves des chauffeurs routiers ont eu un léger impact sur notre activité au 2<sup>ème</sup> trimestre. Le change a un impact de -16,1% sur le semestre.

La marge d'EBITDA est en hausse de +280pb au 1<sup>er</sup> semestre, à 25,6%. Cette augmentation traduit la réussite de l'intégration de Lavebras et les gains de productivité réalisés dans toute la région.

## De l'EBITDA au résultat net

(millions EUR)	S1 2018	S1 2017	Variation
<b>EBITDA</b>	<b>469,1</b>	<b>244,1</b>	<b>+92,2%</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	30,6%	28,9%	+170pb
<b>EBIT</b>	<b>192,9</b>	<b>102,3</b>	<b>+88,5%</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	12,6%	12,1%	+50pb
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>182,5</b>	<b>96,5</b>	<b>+89,1%</b>
Dotations aux amortissements des relations clientèle	(30,9)	(24,3)	
Autres produits et charges opérationnels (non courant)	(41,6)	(11,0)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>110,0</b>	<b>61,2</b>	<b>+79,8%</b>
Résultat financier	(58,2)	(26,9)	
Charge d'impôt	(23,4)	(15,2)	
<b>Résultat net</b>	<b>28,4</b>	<b>19,1</b>	<b>+48,4%</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>27,5</b>	<b>19,1</b>	<b>+43,7%</b>
<b>Résultat net courant*</b>	<b>97,0</b>	<b>49,2</b>	<b>+97,3%</b>

Les taux de marge sont calculés sur la base des valeurs exactes

\* Un tableau de passage entre résultat net et résultat net courant est présenté dans la partie « Du résultat net au résultat net courant » de ce communiqué.

### EBIT

En pourcentage du chiffre d'affaires, l'EBIT est en hausse de +50pb au 1<sup>er</sup> semestre.

### Résultat opérationnel

Les principaux éléments entre l'EBIT et le résultat opérationnel sont :

- Les charges sur plans d'actions gratuites correspondent au traitement comptable prévu par la norme IFRS 2.
- La dotation aux amortissements des relations clientèle relève pour partie d'actifs reconnus en 2007, dont l'amortissement s'achèvera en octobre 2018 et d'actifs reconnus en 2018 dans le cadre de l'acquisition de Lavebras.
- Les autres produits et charges opérationnels (non courant) correspondent principalement (i) aux coûts de restructuration de Berendsen (c. 12m€), (ii) à d'autres coûts de restructuration (c. 4m€) et (iii) à la partie non provisionnée de compléments de prix payés dans le cadre d'acquisitions réalisées dans le passé (c. 21m€).

### Résultat financier

Le résultat financier diminue de -31,3m€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Cette diminution s'explique principalement par le coût d'émission des obligations émises par Elis (OCEANE pour 11m€ et EMTM pour 8m€) et par les variations de juste valeur des dérivés et autres produits financiers pour 5m€. Le coût moyen de la dette du Groupe est aujourd'hui légèrement supérieur à 2% et environ 81% de la dette est à taux fixe ou couverte.

### Résultat net

Le résultat net ressort à 28,4m€ au 1<sup>er</sup> semestre. L'augmentation par rapport à 2017 est principalement liée à la consolidation de Berendsen et Lavebras depuis respectivement septembre 2017 et juin 2017.

## Du résultat net au résultat net courant

(millions EUR)	S1 2018	S1 2017
<b>Résultat net</b>	<b>28,4</b>	<b>19,1</b>
Dotation aux amortissements des relations clientèle (nette de l'effet impôt)	21,1	16,8
- Charge IFRS 2 (nette de l'effet impôt)	8,4	4,7
- Amortissement accéléré des coûts du crédit-relais	2,6	-
- Charges et produits opérationnels non courants	36,5	8,5
- dont frais de restructuration liés à l'acquisition de Berendsen (nets de l'effet impôt)	8,6	-
- dont autres frais de restructuration (nets de l'effet impôt)	3,3	3,8
- dont frais de transactions (nets de l'effet impôt)	22,5	2,3
- dont autres (nets de l'effet impôt)	2,1	2,4
<b>Résultat net courant</b>	<b>97,0</b>	<b>49,2</b>

Le résultat net courant ressort à 97,0m€ au 1<sup>er</sup> semestre, il a donc quasiment doublé par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

## Tableau de flux de trésorerie

(millions EUR)	S1 2018	S1 2017 pro forma	Variation
<b>Cash-flow brut</b>	<b>467,4</b>	<b>420,7</b>	<b>+46,7</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	(46,1)	(44,2)	
Investissements (nets)	(295,8)	(334,8)	
Coût de l'endettement financier net	(33,1)	(37,5)	
Impôt payé	(26,1)	(51,5)	
<b>Free cash-flow courant</b>	<b>66,3</b>	<b>(47,4)</b>	<b>+113,7</b>
Dividende payé	(81,0)	(96,8)	
Acquisitions de filiales (nettes) et coûts de transactions	(86,8)	(396,4)	
Augmentation de capital	9,4	313,4	
Autres éléments	(36,7)	(36,2)	
<b>Variation de dette nette</b>	<b>(128,8)</b>	<b>(263,4)</b>	<b>+134,6</b>

### **Variation du besoin en fonds de roulement**

Au 1<sup>er</sup> semestre, la variation du besoin de fonds de roulement opérationnel est de -46,1m€ (contre -44,2m€ au 1<sup>er</sup> semestre 2017 en pro forma). Le dernier jour de juin étant tombé un samedi, les encaissements clients ont été impactés dans les pays où les clients paient majoritairement en fin de mois. C'est notamment le cas en France, en Suède, en Espagne et au Danemark. Dans ces 4 seuls pays, 32m€ ont ainsi été encaissés le lundi 2 juillet 2018.

### **Investissements**

Au 1<sup>er</sup> semestre, les investissements (hors acquisitions de filiales) du Groupe ressortent à 19,3% du chiffre d'affaires. Le Groupe confirme son objectif d'investissements pour l'année 2018 de l'ordre de 20% du chiffre d'affaires.

### **Free cash-flow courant**

Le free cash-flow courant ressort à 66,3m€, en hausse de +113,7m€ par rapport à l'année précédente (en pro forma). Cette amélioration est liée à la plus forte génération de cash des opérations, aux investissements moins élevés et au montant d'impôts payés inférieur par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

### **Distribution au titre de l'exercice 2017**

L'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est tenue le 18 mai 2018 a approuvé la distribution de 0,37€ par action au titre de l'exercice 2017. Cette distribution a été effectuée le 31 mai 2018 pour un montant total de 81,0m€.

### **Acquisitions de filiales et coûts de transaction**

Les acquisitions de filiales et coûts de transaction incluent principalement le prix des acquisitions finalisées au 1<sup>er</sup> semestre et des compléments de prix en lien avec des acquisitions passées pour environ 26m€.

### **Autres éléments**

Les autres éléments comprennent principalement des coûts de restructuration pour environ 22m€ et des coûts de refinancement pour environ 9m€.

### **Endettement financier net**

La dette nette du Groupe au 30 juin 2018 est de 3 415,4m€ contre 3 286,6m€ au 31 décembre 2017. Le levier d'endettement (Dette nette ajustée / EBITDA pro forma des acquisitions finalisées au cours des 12 derniers mois et après synergies) s'élève à 3,4 fois. Le groupe vise un levier compris entre 3,1 fois et 3,2 fois au 31 décembre 2018.

### 3.3 Evènements postérieurs à l'arrêté des comptes semestriels

Le 26 juillet 2018, le Groupe a annoncé la signature d'un accord portant sur l'acquisition de 100 % de Kings Laundry Ltd. en Irlande. La finalisation de la transaction est soumise aux conditions réglementaires classiques ; celle-ci devrait avoir lieu à la fin de l'année 2018.

Kings Laundry dispose de deux usines à Cork et à Dublin spécialisées en Linge Plat. Le Groupe a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros. Cette acquisition, qui complète le réseau existant d'Elis, sera génératrice de synergies et élargira le portefeuille clients du Groupe.

Aucun autre évènement n'est survenu postérieurement à l'arrêté des comptes semestriels.

# 4

## Gouvernement d'entreprise

<a href="#">4.1</a>	Composition du conseil de surveillance au 30 juin 2018 .....	16
<a href="#">4.2</a>	Composition des comités du conseil de surveillance au 30 juin 2018 .....	16
<a href="#">4.3</a>	Composition du directoire au 30 juin 2018 .....	17
<a href="#">4.4</a>	Rémunération des membres du directoire.....	17

---

Le 18 mai 2018, l'assemblée générale mixte des actionnaires d'Elis a réuni un quorum de 74,19 % du capital social représentant 871 actionnaires et un total de 162 642 365 actions représentant 172 377 795 voix, soit 75,26 % des droits de vote. Cette assemblée générale a approuvé l'ensemble des résolutions figurant à l'ordre du jour.

Comme indiqué ci-avant à la section 3.1.2, au cours de cette assemblée générale, les actionnaires ont notamment approuvé la recommandation du conseil de surveillance de renouveler les mandats de membres du conseil de surveillance de Monsieur Maxime de Bentzmann et de Madame Agnès Pannier-Runacher pour une période de quatre années. Les actionnaires ont également ratifié la nomination de Madame Joy Verlé décidée par le conseil de surveillance du 6 mars 2018 pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur. Le conseil de surveillance a par ailleurs renouvelé Madame Agnès Pannier-Runacher dans ses fonctions au sein du comité d'audit.

#### 4.1 Composition du conseil de surveillance au 30 juin 2018

Au 30 juin 2018, le conseil de surveillance d'Elis se compose de neuf membres, dont cinq femmes et cinq membres indépendants, soit 55,55 % des membres du conseil de surveillance :

Nom ou dénomination sociale	Qualité	Expiration du mandat
Thierry Morin	Président du conseil de surveillance	■ Assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018
Marc Frappier	Vice-Président du conseil de surveillance	Assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2019
Magali Chessé	Membre du conseil de surveillance	Assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018
Philippe Delleur	Membre du conseil de surveillance	■ Assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018
Florence Noblot	Membre du conseil de surveillance	■ Assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020
Agnès Pannier-Runacher	Membre du conseil de surveillance	■ Assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021
Joy Verlé	Membre du conseil de surveillance	Assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020
Maxime de Bentzmann	Membre du conseil de surveillance	Assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021
Anne-Laure Commault	Membre du conseil de surveillance	■ Assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020

■ Membre indépendant.

#### 4.2 Composition des comités du conseil de surveillance au 30 juin 2018

Au 30 juin 2018, la composition des comités du conseil de surveillance, était la suivante :

- la composition du comité d'audit est inchangée. Ce comité est composé des trois membres suivants (dont deux membres indépendants) pour la durée coïncidant avec celle de leur mandat respectif au sein du conseil de surveillance :
  - Agnès-Pannier-Runacher, Présidente du comité d'audit,
  - Thierry Morin, membre du comité d'audit,
  - Magali Chessé, membre du comité d'audit.



- le comité des nominations et des rémunérations demeure également composé de trois membres (dont deux membres indépendants), nommés pour une durée coïncidant avec celle de leur mandat respectif de membre du conseil de surveillance. Depuis le début de l'exercice, sa composition a évolué suite au départ de Michel Datchary (qui a par ailleurs démissionné de son mandat de membre du conseil de surveillance). Thierry Morin a ainsi été nommé à ce comité et Florence Noblot assure désormais la présidence de cette instance. Sa composition est la suivante au 30 juin 2018 :
  - Florence Noblot, Présidente du comité des nominations et des rémunérations,
  - Thierry Morin, membre du comité des nominations et des rémunérations,
  - Marc Frappier, membre du comité des nominations et des rémunérations.

### 4.3 Composition du directoire au 30 juin 2018

Au 30 juin 2018, le directoire était composé des trois membres suivants :

Nom	Qualité	Expiration du mandat
Xavier Martiré	Président du directoire	5 septembre 2018
Louis Guyot	Membre du directoire	5 septembre 2018
Matthieu Lecharny	Membre du directoire	5 septembre 2018

Lors de la réunion du conseil de surveillance du 6 mars 2018, il a été décidé de renouveler l'ensemble du directoire à l'échéance du mandat.

### 4.4 Rémunération des membres du directoire

Lors de l'assemblée générale du 18 mai 2018, les actionnaires ont approuvé les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au Président du conseil de surveillance, au Président et aux membres du directoire au titre de l'exercice 2017 (16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> résolutions) ainsi que les principes et les critères de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour 2018 (à savoir, le Président et les membres du directoire, ainsi que le Président et les membres du conseil de surveillance) (12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> résolutions), conformément aux dispositions des articles L.225-82-2 et L. 225-100 du Code de commerce et tels que ceux-ci sont décrits dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise figurant au chapitre 4 du document de référence 2017.

Ainsi, pour 2018, la rémunération monétaire (composée d'une part fixe et d'une part variable) des membres du directoire, qui était inchangée depuis 2015 (année de l'introduction en bourse de la Société) a fait l'objet d'une mise à niveau eu égard, d'une part, à la transformation du Groupe depuis 2015, aux nouveaux enjeux, et d'autre part, dans le cadre de sa révision triennale.

Ainsi, la rémunération fixe du Président du directoire a été portée à 800 000 euros, celle de Louis Guyot, membre du directoire à 400 000 euros et celle de Matthieu Lecharny à 300 000 euros.

En ce qui concerne la rémunération variable annuelle pour 2018 des mandataires sociaux exécutifs, les actionnaires ont approuvé les principes de cette rémunération, en particulier, les critères financiers et non financiers sur lesquels la rémunération variable sera calculée, de même que leur pondération, étant précisé que, s'agissant des

indicateurs de performance financière, leurs objectifs et leur pondération sont strictement identiques pour chacun des membres du directoire. Les critères non financiers servant à la détermination de la rémunération variable annuelle font l'objet d'une individualisation au regard des responsabilités de chacun des membres du directoire. Sur cette base, pour l'exercice 2018, la rémunération variable cible du Président du directoire demeure égale à 100% de sa rémunération fixe, alors que celle des membres du directoire a été mise à niveau et s'établit à 70% de leur rémunération fixe, selon les principes approuvés par les actionnaires le 18 mai 2018 tels que ceux-ci sont décrits dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise figurant au chapitre 4 du document de référence 2017.

Les actionnaires ont par ailleurs approuvé le versement d'une prime liée à l'acquisition de Berendsen au profit de Xavier Martiré et Louis Guyot d'un montant respectivement de 550 000 euros et de 250 000 euros.

Par ailleurs, conformément à la politique de rémunération approuvée par les actionnaires, les membres du directoire ont bénéficié d'une attribution d'actions de performance. Cette attribution est intervenue dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale statuant en la forme extraordinaire le 27 mai 2016 aux termes de la 22ème résolution et du conseil de surveillance du 6 mars 2018 qui a fixé les conditions d'acquisition de ladite attribution et arrêté les termes du règlement de plan. Une attribution à leur profit est ainsi intervenue le 6 avril 2018 suite à la décision du directoire du 29 mars 2018 à hauteur de 117 995 actions au profit de Xavier Martiré, 49 164 actions au profit de Louis Guyot et 39 331 actions au profit de Mathieu Lecharny. Les actions sont de deux catégories, A et B. L'acquisition définitive de ces actions pour chaque catégorie est soumise à la réalisation de conditions de performance prévues au plan et appréciées pour chaque catégorie sur une période de trois exercices consécutifs, à savoir, 2018, 2019 et 2020 et à une condition de présence ininterrompue au sein du Groupe pendant toute la période d'acquisition.

Les conditions de performance attachées aux actions de catégorie A sont définies en référence à trois critères quantitatifs liés au chiffre d'affaires consolidé, à l'EBIT consolidé et à la performance relative du cours de l'action de la Société par rapport à l'indice SBF 120.

Les conditions de performance attachées aux actions de performance de catégorie B sont définies en référence à des critères liés aux synergies Berendsen et à la marge.

Le nombre d'actions définitivement acquises sera ainsi fonction du nombre d'objectifs atteints pour chaque catégorie, étant précisé que l'atteinte des critères de performance est binaire de sorte que si le critère n'est pas atteint, la fraction des droits attachée à l'objectif concerné n'est pas due et les actions afférentes ne sont pas acquises.

Sur cette base, les bénéficiaires d'actions de catégorie A acquerront 20 % des actions de performance de cette catégorie si un critère est atteint, 50 % des actions de performance de catégorie A si 2 critères sont atteints et 100 % des actions de performance de cette catégorie si les 3 critères sont atteints.

S'agissant des actions de performance de catégorie B, les bénéficiaires acquerront 34% des actions de cette catégorie si un critère est atteint, 66% des actions si 2 critères sont atteints et 100% des actions si 3 critères sont atteints.

Il n'y a pas de période de conservation dans le cadre de ce plan, mais chaque membre du directoire est soumis à une obligation de conservation jusqu'à la cessation de ses fonctions dans les conditions décrites dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise figurant au chapitre 4 du document de référence 2017.

# 5

## Comptes consolidés intermédiaires condensés

<a href="#">5.1</a>	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	20
<a href="#">5.2</a>	Comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2018	20
<a href="#">5.2.1</a>	État du résultat consolidé intermédiaire	22
<a href="#">5.2.2</a>	État du résultat global consolidé intermédiaire	23
<a href="#">5.2.3</a>	État de la situation financière consolidée intermédiaire actif	24
<a href="#">5.2.4</a>	État de la situation financière consolidée intermédiaire - passif et capitaux propres	25
<a href="#">5.2.5</a>	Etat des flux de trésorerie consolidés	26
<a href="#">5.2.6</a>	Variation des capitaux propres consolidés intermédiaires au 30 juin 2018	27
<a href="#">5.2.7</a>	Variation des capitaux propres consolidés intermédiaires au 30 juin 2017	28
<a href="#">5.2.8</a>	Notes explicatives	29

---

## 5.1 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

### **Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018**

#### **PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

#### **Mazars**

61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

#### **Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018**

#### **Elis**

5, boulevard Louis Loucheur  
92210 Saint-Cloud

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires condensés de la société Elis, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires condensés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalie significative obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 – « *Impact des nouvelles normes* » de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires condensés qui décrit l'incidence de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 des normes IFRS 15 « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* » et IFRS 9 « *Instruments financiers* » et de leurs modalités d'application par votre Société.

## **II - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 25 juillet 2018

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Bruno Tesnière

Isabelle Massa

## 5.2 Comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2018

### 5.2.1 ÉTAT DU RESULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE

(en millions d'euros)	Notes	2018	2017 retraité*
<i>(non audité)</i>			
<b>Produits de l'activité ordinaire</b>	3.1/3.3	1 533,9	845,8
Coût du linge, des appareils et des autres consommables		(255,7)	(136,5)
Coûts de traitement		(573,4)	(334,5)
Coûts de distribution		(254,6)	(135,0)
<b>Marge brute</b>		<b>450,3</b>	<b>239,7</b>
Frais de Vente, Généraux et Administratifs		(264,5)	(141,4)
Corrections de valeur pour pertes sur créances clients et autres créances		(3,3)	(1,7)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotation aux amortissements des relations clientèle</b>	3.2	<b>182,5</b>	<b>96,5</b>
Dotation aux amortissements des relations clientèle	4.1	(30,9)	(24,3)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition	6.2	-	-
Autres produits et charges opérationnels	4.2	(41,6)	(11,0)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>110,0</b>	<b>61,2</b>
Résultat financier	8.1	(58,2)	(26,9)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>51,8</b>	<b>34,3</b>
Charge d'impôt	9	(23,4)	(15,2)
Quote-part dans le résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en		-	-
<b>Résultat des activités poursuivies</b>		<b>28,4</b>	<b>19,1</b>
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt	2.5	(0,9)	-
<b>Résultat net</b>		<b>27,5</b>	<b>19,1</b>
Attribuables aux :			
- actionnaires de la société mère		27,7	18,7
- participations ne donnant pas le contrôle		(0,2)	0,4
Résultat par action (en euros) :			
- de base, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	€0,13	€0,14
- dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	€0,13	€0,14
Résultat par action des activités poursuivies (en euros) :			
- de base, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	€0,13	€0,14
- dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	€0,13	€0,14

\* voir Note 1.6

## 5.2.2 ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE

(en millions d'euros)	Notes	2018	2017 retraité*
<i>(non audité)</i>			
Résultat net		27,5	19,1
Gains (pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture		2,4	(1,1)
Reclassement de la réserve de couverture en compte de résultat		1,5	3,7
<b>Total variation de la réserve de couverture</b>		<b>3,9</b>	<b>2,6</b>
Effets d'impôts		(1,1)	(0,9)
<b>Réserves de conversion</b>		<b>(106,0)</b>	<b>(64,6)</b>
<b>Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>		<b>(103,3)</b>	<b>(62,9)</b>
<b>Reconnaissance des pertes et gains actuariels en capitaux propres</b>		<b>20,3</b>	<b>1,4</b>
Effets d'impôt		(3,9)	(0,5)
<b>Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>		<b>16,3</b>	<b>0,9</b>
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>(86,9)</b>	<b>(62,0)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<b>(59,4)</b>	<b>(42,9)</b>
Attribuables aux :			
- actionnaires de la société mère		(58,1)	(43,3)
- participations ne donnant pas le contrôle		(1,3)	0,4

\* voir Note 1.6

### 5.2.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE INTERMÉDIAIRE ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2018 net	31/12/2017 retraité* net
<i>(non audité)</i>			
Écarts d'acquisition	6.1	4 225,5	4 268,1
Immobilisations incorporelles		387,2	423,7
Immobilisations corporelles	6.3	1 779,6	1 771,8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-	-
Autres participations		0,2	0,1
Autres actifs non courants		51,6	24,5
Actifs d'impôt différé		44,2	49,5
Actifs liés aux avantages au personnel		39,0	16,4
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>6 527,3</b>	<b>6 554,0</b>
Stocks		122,4	126,4
Actifs sur contrats		38,3	-
Clients et autres débiteurs		678,4	705,5
Actifs d'impôt exigibles		14,1	18,1
Autres actifs		29,5	30,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.3	382,7	416,4
Actifs détenus en vue de la vente	2.5	79,7	1,0
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>1 345,2</b>	<b>1 297,9</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 872,5</b>	<b>7 852,0</b>

\* voir Note 1.6



## 5.2.4 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE INTERMÉDIAIRE - PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2018	31/12/2017 retraité*
<i>(non audité)</i>			
Capital émis	10.1	219,9	219,4
Primes liées au capital	10.1/10.2	2 944,0	3 025,7
Réserves sur actions propres		(11,0)	(0,7)
Autres réserves		0,7	0,7
Résultats accumulés non distribués		(98,9)	(188,7)
Autres composantes des capitaux propres		(210,9)	(110,2)
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>		<b>2 843,8</b>	<b>2 946,2</b>
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	2.3	8,9	8,9
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 852,8</b>	<b>2 955,1</b>
Provisions	7.1	53,3	61,0
Passifs liés aux avantages au personnel		97,8	96,6
Emprunts et dettes financières	8.2/8.4	3 149,2	2 060,9
Passifs d'impôt différés		258,5	246,2
Autres passifs non courants		19,6	12,6
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>3 578,3</b>	<b>2 477,3</b>
Provisions - part à moins d'un an	7.1	11,6	16,1
Dettes d'impôt exigible		16,9	21,8
Fournisseurs et autres créditeurs		267,2	277,5
Passifs sur contrats		69,5	-
Autres passifs		365,8	462,0
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	8.3/8.4	649,0	1 642,2
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	2.5	61,4	0,0
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>1 441,4</b>	<b>2 419,5</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 872,5</b>	<b>7 852,0</b>

\* voir Note 1.6

## 5.2.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Notes	2018	2017 retraité*
<i>(non audité)</i>			
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS A L'ACTIVITÉ</b>			
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>		<b>27,5</b>	<b>19,1</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	4.1	302,2	164,8
Quote part de subvention virée au compte de résultat	4.1	(0,1)	(0,1)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition		-	-
Paiements en actions		6,9	4,1
Ajustement de l'actualisation de provisions et avantages au personnel	8.1	0,5	0,4
Plus et moins-values de cession		2,2	0,5
QP de résultats liée aux sociétés mises en équivalence		-	-
Autres		21,5	(0,1)
Dividendes (titres non consolidés)		(0,1)	(0,0)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L' ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT</b>		<b>360,5</b>	<b>188,8</b>
Coût de l'endettement financier net	8.1	56,4	26,3
Charge d'impôt	9	23,3	15,2
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L' ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT</b>		<b>440,2</b>	<b>230,3</b>
Impôts versés		(26,1)	(25,4)
Variation des stocks		(9,1)	(1,4)
Variation des clients, autres débiteurs et actifs sur contrats		(60,0)	(37,5)
Variation des autres actifs		(1,8)	(5,1)
Variation des comptes fournisseurs et autres créditeurs		(11,7)	13,1
Variation des passifs de contrats et autres passifs		26,8	(7,4)
Variation des autres postes		(1,1)	(0,1)
Avantages au personnel		(0,1)	0,3
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ</b>		<b>357,1</b>	<b>166,9</b>
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS</b>			
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		(7,5)	(6,9)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles		0,5	-
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(291,2)	(157,4)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		4,0	(0,1)
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	2.1	(56,6)	(395,7)
Encaissements liés aux cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée		1,0	1,0
Variation des prêts et avances consentis		0,4	(0,0)
Dividendes reçus des participations associées		0,1	0,0
Subventions d'investissement		-	0,0
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(349,1)</b>	<b>(559,2)</b>
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de capital	2.3	9,4	313,4
Actions propres		(10,4)	1,3
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
- versés aux actionnaires de la société mère		(81,0)	(51,9)
- versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-	(0,1)
Variation de l'endettement (1)	8.2	135,9	66,5
- Encaissements liés aux nouveaux emprunts	8.2	1 447,1	1 124,7
- Remboursement d'emprunts	8.2	(1 311,2)	(1 058,2)
Intérêts financiers nets versés		(30,3)	(36,4)
Autres flux liés aux opérations de financement		(30,0)	(0,3)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(6,4)</b>	<b>292,6</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>1,5</b>	<b>(99,7)</b>
Trésorerie à l'ouverture		203,0	165,2
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie		(2,9)	(10,4)
<b>TRÉSORERIE A LA CLÔTURE</b>	<b>8.3</b>	<b>201,6</b>	<b>55,1</b>

(1) Variation nette des lignes de crédit

\* voir Note 1.6

## 5.2.6 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2018

(en millions d'euros)	Note	Capital émis	Primes liées au capital	Réserves sur actions propres	Autres réserves	Résultats accumulés non distribués	Réserves de couverture	Réserves de conversion	Composante «capitaux propres» des obligations convertibles	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<i>(non audité)</i>												
<b>Solde au 31 décembre 2017 (retraité)</b>		<b>219,4</b>	<b>3 025,7</b>	<b>(0,7)</b>	<b>0,7</b>	<b>(188,7)</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(142,6)</b>	<b>37,8</b>	<b>2 946,2</b>	<b>8,9</b>	<b>2 955,1</b>
Première application d'IFRS 15 (net de l'effet impôt)	1.3					22,5				22,5	-	22,5
Première application d'IFRS 9 (net de l'effet impôt)	1.3					10,8				10,8	-	10,8
<b>Solde ajusté au 1er janvier 2018</b>		<b>219,4</b>	<b>3 025,7</b>	<b>(0,7)</b>	<b>0,7</b>	<b>(155,4)</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(142,6)</b>	<b>37,8</b>	<b>2 979,5</b>	<b>8,9</b>	<b>2 988,4</b>
Augmentations de capital en numéraire	10.1	-	-	-	-	8,6	-	-	-	8,6	0,8	9,4
Distributions aux actionnaires	10.2	-	(81,0)	-	-	(0,0)	-	-	-	(81,0)	-	(81,0)
Emission de titres convertibles		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions		-	-	-	-	6,9	-	-	-	6,9	-	6,9
Mouvements sur actions propres		-	-	(10,4)	-	-	-	-	-	(10,4)	-	(10,4)
Acquisition de minoritaires sans changement du contrôle		-	-	-	-	(11,3)	-	1,4	-	(9,9)	0,5	(9,4)
Acquisitions de filiales - minoritaires											(0,0)	(0,0)
Autres variations	10.1	0,5	(0,7)	0,1	-	8,4	(0,0)	-	-	8,3	(0,0)	8,3
Résultat net de la période		-	-	-	-	27,7	-	-	-	27,7	(0,2)	27,5
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-	16,3	2,7	(104,9)	-	(85,8)	(1,1)	(86,9)
Résultat global total		-	-	-	-	44,0	2,7	(104,9)	-	(58,1)	(1,3)	(59,4)
<b>Solde au 30 juin 2018</b>		<b>219,9</b>	<b>2 944,0</b>	<b>(11,0)</b>	<b>0,7</b>	<b>(98,9)</b>	<b>(2,7)</b>	<b>(246,0)</b>	<b>37,8</b>	<b>2 843,8</b>	<b>8,9</b>	<b>2 852,8</b>
												<b>(210,9)</b>

## 5.2.7 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2017

(en millions d'euros)	Note	Capital émis	Primes liées au capital	Réserves sur actions propres	Autres réserves	Résultats accumulés non distribués (1)	Réserves de couverture	Réserves de conversion	Composante « capitaux propres » des obligations convertibles	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<i>(non audité)</i>												
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>		<b>1 140,1</b>	<b>280,9</b>	<b>(1,6)</b>	<b>0,7</b>	<b>(274,9)</b>	<b>(6,4)</b>	<b>7,5</b>	<b>-</b>	<b>1 146,3</b>	<b>4,3</b>	<b>1 150,6</b>
Augmentations de capital en numéraire		259,1	58,3	-	-	(0,0)	-	-	-	317,4	-	317,4
Distributions aux actionnaires		-	(51,9)	-	-	0,0	-	-	-	(51,9)	(0,0)	(51,9)
Emission de titres convertibles		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions		-	-	-	-	4,1	-	-	-	4,1	-	4,1
Mouvements sur actions propres		-	-	1,3	-	-	-	-	-	1,3	-	1,3
Acquisition de minoritaires sans changement du contrôle		-	-	-	-	(0,9)	-	-	-	(0,9)	(1,9)	(2,8)
Acquisitions de filiales - minoritaires		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,0)	(0,0)
Autres variations		(1 259,0)	1 259,0	-	-	0,0	-	-	-	0,0	-	0,0
Résultat net de la période		-	-	-	-	18,7	-	-	-	18,7	0,4	19,1
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-	0,9	1,7	(64,6)	-	(62,0)	(0,0)	(62,0)
Résultat global total		-	-	-	-	19,6	1,7	(64,6)	-	(43,3)	0,4	(42,9)
<b>Solde au 30 juin 2017 (retraité)</b>		<b>140,2</b>	<b>1 546,3</b>	<b>(0,3)</b>	<b>0,7</b>	<b>(252,0)</b>	<b>(4,7)</b>	<b>(57,1)</b>	<b>-</b>	<b>1 373,1</b>	<b>2,8</b>	<b>1 375,9</b>
												<b>(61,8)</b>

## 5.2.8 NOTES EXPLICATIVES

Elis est un groupe multiservice, leader de la location-entretien d'articles textiles et d'équipements d'hygiène et de bien-être en Europe et en Amérique latine. Le Groupe livre des centaines de milliers de clients de toutes tailles dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de la santé, de l'industrie, du commerce et des services. Elis est une société de droit français, cotée sur le marché Euronext à Paris, dont le siège social est situé au 5, boulevard Louis Loucheur, 92210 Saint-Cloud, France.

Les présents comptes consolidés intermédiaires condensés ont été arrêtés par le directoire le 25 juillet 2018 et ont fait l'objet d'un examen par le comité d'audit et par le conseil de surveillance d'Elis le 25 juillet 2018. Ils ont par ailleurs fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

## NOTE 1 Méthodes et principes comptables

---

### 1.1 BASE DE PREPARATION

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Elis comprennent les comptes d'Elis et de ses filiales.

Le groupe Elis (ou le Groupe) désigne la société Elis (ou la Société), société mère du groupe Elis et les sociétés qu'elle contrôle et qui sont consolidées.

Ces comptes sont établis selon le principe de continuité d'exploitation, et selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur. Les états financiers sont présentés en millions d'euros, sauf mention contraire.

### 1.2 REFERENTIEL APPLIQUE

Les comptes consolidés intermédiaires condensés d'Elis pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union Européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas l'intégralité de l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee* ou émises par l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), adoptées par l'Union européenne et applicables à cette date. Les comptes consolidés condensés sont établis pour la première fois en appliquant les normes IFRS 15 et IFRS 9, au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les changements comptables et retraitements des informations des exercices antérieurs sont présentés aux notes 1.3 et 1.6.

Les comptes présentent :

- l'état du résultat et l'état du résultat global consolidé ;
- l'état de la situation financière consolidée ;
- le tableau des flux de trésorerie ;
- le tableau de variation des capitaux propres ;
- les notes explicatives.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2017 et avec les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2017.

### 1.3 IMPACT DES NOUVELLES NORMES

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception des normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

L'impact des changements sur les fonds propres consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Impact brut sur l'élément d'actif ou de passif	Impact sur les Impôts différés actifs (Passifs)	Impact en Augmentation (Diminution) des réserves
<b>Résultats accumulés non distribués, au 31 Décembre 2017</b>			<b>(188,7)</b>
Ajustement résultant de l'adoption d'IFRS 9:			
- Dépréciation complémentaire des créances clients	(0,8)	0,2	(0,6)
- Réduction des dettes financières renégociées avant le 31 Déc. 2017	16,7	(5,3)	11,4
Ajustement résultant de l'adoption d'IFRS 15:			
- Nouvel actif de coût marginal d'acquisition des contrats	30,3	(7,8)	22,5
<b>Résultats accumulés non distribués après ajustements, au 1er Janvier 2018</b>			<b>(155,4)</b>

#### IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients »

La norme IFRS 15 de comptabilisation du revenu, remplace pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires » antérieurement appliquée par le Groupe.

Les revenus doivent être comptabilisés lorsque le Groupe a fourni au client le bien ou le service promis.

#### PRESTATIONS DE SERVICES, FOURNIES SUR PLUSIEURS PERIODES COMPTABLES

Le modèle en cinq étapes introduit par la norme IFRS 15 requiert notamment d'identifier pour chaque contrat de prestation les obligations de prestation qu'il comporte.

La quasi-totalité des revenus du Groupe provient de la vente de prestations de services dans le cadre de contrats pluriannuels. Une analyse de contrats représentatifs de cette activité principale a été entreprise. Les résultats montrent que d'une manière générale les différents services promis aux clients constituent une obligation unique de performance.

Les produits relatifs aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure de la prestation rendue par Elis. Ces services sont le plus souvent facturés et réglés mensuellement.

Lorsque ces prestations de services sont facturées d'avance dans le cadre d'abonnements portant sur un mois ou plus, la quote-part de facturation correspondant à une prestation non encore réalisée, qui auparavant était enregistrée en « Autres passifs », doit dorénavant être enregistrée en « Passifs sur contrats », notion introduite par IFRS 15.

#### VENTES DE BIENS, FOURNIS A UNE DATE DONNEE

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de biens sont comptabilisés à la date à laquelle le contrôle de l'actif vendu est transféré au client.

## COÛTS DES CONTRATS

La norme IFRS 15 impose de comptabiliser à l'actif les coûts marginaux d'acquisition de contrats conclus avec les clients lorsque leur durée de vie est supérieure à un an et d'en répartir le coût sur cette même durée. Dans le cas du Groupe, ce nouvel actif correspond notamment aux commissions sur ventes versées, proportionnelles au montant ou au nombre de contrats signés. La variation de cet actif entre deux périodes de reporting est comptabilisée au compte de résultat en « Frais de vente, généraux et administratifs ».

Le Groupe a opté pour la méthode rétrospective modifiée qui conduit à comptabiliser l'effet du changement de méthode dans les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sans retraitement de la période comparative présentée. Le nouvel actif relatif aux coûts d'obtention des contrats a été comptabilisé en « autres actifs non courants » en contrepartie des capitaux propres de l'ouverture de l'exercice 2018 pour un montant de 30,3 millions d'euros.

Le bilan et compte de résultats au 30 juin 2018 retraités de l'adoption de la norme IFRS 15 sont les suivants :

(en millions d'euros)	30 Juin 2018	Ajustements	Soldes sans l'adoption d'IFRS 15
Coûts d'obtention du contrat	30,1	(30,1)	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>6 527,3</b>	<b>(30,1)</b>	<b>6 497,2</b>
Actifs sur contrats	38,3	(38,3)	-
Clients et autres débiteurs	51,6	38,3	89,9
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>1 345,2</b>	<b>-</b>	<b>1 345,2</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 872,5</b>	<b>(30,1)</b>	<b>7 842,5</b>
Résultats accumulés non distribués	(98,9)	(22,4)	(121,3)
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 852,8</b>	<b>(22,4)</b>	<b>2 830,4</b>
Passifs d'impôt différés	258,5	(7,7)	250,8
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>3 578,3</b>	<b>(7,7)</b>	<b>3 570,7</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	267,2	1,2	268,5
Passifs sur contrats	69,5	(69,5)	-
Autres passifs	365,8	68,3	434,0
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>1 441,4</b>	<b>-</b>	<b>1 441,4</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 872,5</b>	<b>(30,1)</b>	<b>7 842,5</b>

(en millions d'euros)	30 Juin 2018	Ajustements	Soldes sans l'adoption d'IFRS 15
Produits de l'activité ordinaire	1 533,9	-	1 533,9
Marge brute	450,3	-	450,3
Frais de Vente, Généraux et Administratifs	(264,5)	0,1	(264,3)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotation aux amortissements des relations clientèle	182,5	0,1	182,7
Résultat opérationnel	110,0	0,1	110,1
Résultat avant impôt	51,8	0,1	51,9
Charge d'impôt	(23,4)	(0,1)	(23,5)
<b>Résultat net</b>	<b>27,5</b>	<b>0,0</b>	<b>27,5</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>(59,4)</b>	<b>0,0</b>	<b>(59,4)</b>

L'impact sur le tableau de flux de trésorerie est non significatif

## INFORMATIONS À FOURNIR

Le Groupe a ventilé les produits des activités ordinaires comptabilisés au titre des contrats conclus avec des clients tel que requis par le paragraphe 114 d'IFRS 15 et fait le lien



avec les informations fournies pour l'information sectorielle à la note 3.3 « Désagrégation des produits des activités ordinaires ».

### **IFRS 9 « Instruments financiers »**

La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace pour les exercices ouverts au, ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » appliquée jusqu'alors par le Groupe et traite des trois grands aspects de la comptabilisation des instruments financiers : classement et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture.

#### **CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

La norme prévoit une nouvelle approche de classement des actifs financiers, en trois grandes classes : ceux évalués au coût amorti, ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et simplifie donc les catégories d'actifs auparavant définis par la norme IAS 39.

Les nouvelles dispositions en matière de classement des actifs financiers n'ont pas d'impact significatif sur sa comptabilisation des créances commerciales, prêts, titres d'emprunts et de capitaux propres gérés sur une base de juste valeur.

Les règles de classement des passifs financiers définies par IFRS 9 sont globalement identiques à celles d'IAS 39. Les modifications apportées au régime de comptabilisation des variations de juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont sans effet sur les états financiers consolidés du Groupe dont les dettes financières sont évaluées au coût amorti.

#### **ÉVALUATION DES PASSIFS FINANCIERS**

La norme IFRS 9 impose dorénavant, lors d'une renégociation de dettes ne conduisant pas à leur extinction, de reconnaître immédiatement en résultat l'impact découlant de cette modification, la charge d'intérêt ultérieure continuant à refléter le Taux d'Intérêt Effectif (TIE) d'origine. Ainsi, la valeur comptable de la dette au bilan est ajustée pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie actualisés au TIE de la dette d'origine. L'application rétrospective d'IFRS 9 sur les dettes du Groupe non éteintes au 1<sup>er</sup> janvier 2018 se traduit par une diminution des passifs financiers du Groupe de 16,7 millions d'euros en contrepartie d'une diminution des passifs d'impôts différés de 5,3 millions d'euros et d'une augmentation des Résultats accumulés non distribués de 11,4 millions d'euros. L'impact enregistré au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sera reconnu en charge sur la durée résiduelle de l'emprunt correspondant (échéance 2022).

#### **DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS**

La norme prévoit un nouveau modèle de dépréciation qui remplace les « pertes encourues » par les « pertes de crédit attendues », qui implique que le Groupe exerce son jugement pour évaluer les pertes de crédit attendues pour toute la durée de vie prévue des instruments financiers. Pour ce faire, le Groupe utilise principalement une matrice de dépréciation basée sur l'historique. La 1<sup>ère</sup> application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 des dispositions d'IFRS 9 en matière de dépréciation (des créances clients, principal actif financier concerné) a entraîné une augmentation de 0,8 million d'euros des corrections pour pertes attendues à cette date par rapport aux dépréciations comptabilisées en application d'IAS 39 au 31 décembre 2017.

## COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le Groupe dispose d'instruments de couverture auxquels il a appliqué les nouvelles dispositions d'IFRS 9. Les instruments de couverture souscrits par le Groupe se composent :

- **de contrats de change à terme** pour couvrir le risque de change sur ses achats hautement probables de stocks et d'immobilisations, libellés en monnaies étrangères. Conformément à IAS 39, le Groupe comptabilisait la part efficace des variations de juste valeur de ces instruments en capitaux propres, tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat net. Au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat, le Groupe reclassait les montants cumulés dans les capitaux propres soit en résultat, soit en les incorporant dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert en application de la méthode du « *Basis adjustment* ». À partir de l'adoption d'IFRS 9 le Groupe peut comptabiliser les éléments à terme (report/déport) en « Autres éléments du résultat global » et accumulés en réserve de coûts de couverture dans une composante séparée des capitaux propres jusqu'à leur incorporation en résultat ou dans le coût initial de l'actif non financier acquis. Conformément aux modalités transitoires d'IFRS 9, le Groupe n'a pas choisi de comptabiliser les éléments à terme des contrats à terme de manière rétrospective ;
- **de contrats de couverture de taux d'intérêt**, pour convertir à taux fixe une partie de la dette contractée à taux variable. La variation de juste valeur de ces instruments dérivés obéit aux mêmes principes de ventilation entre la part efficace (portée en capitaux propres) et celle inefficace, immédiatement inscrite en résultats. L'application des nouvelles prescriptions d'IFRS 9 à ces contrats est sans effet.

La norme prévoit une 1<sup>ère</sup> application principalement rétrospective, avec quelques exceptions, notamment en lien avec la comptabilité de couverture, appliquée prospectivement. Le Groupe a retenu l'exemption qui permet de ne pas retraiter l'information comparative des périodes antérieures. Ainsi, la différence entre la valeur comptable précédente au 31 décembre 2017 et la nouvelle valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est enregistrée en « Résultats accumulés non distribués ».

Par ailleurs, les autres amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe.

## 1.4 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

La préparation des comptes consolidés intermédiaires condensés requiert du management de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ces futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Pour la préparation des présents comptes consolidés intermédiaires condensés, les jugements exercés par le management dans l'application des principes comptables du Groupe et les principales estimations sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2017, à l'exception :

- de l'estimation réalisée pour la comptabilisation de la charge intermédiaire d'impôt, tel que décrit à la note 9;

- de la CVAE et la participation pris en compte dans les résultats des entités françaises du Groupe, qui sont provisionnées à 50 % de la charge annuelle estimée ;
- des engagements de retraite qui n'ont pas fait l'objet de nouvelles évaluations actuarielles dans le cadre des comptes consolidés intermédiaires condensés. La charge de retraite pour la période représente 50 % de la charge estimée pour 2018 sur la base des données retenues au 31 décembre 2017, extrapolée des variations significatives des hypothèses (variation des taux d'actualisation).

## 1.5 PRODUITS PERÇUS DE FAÇON SAISONNIERE

Les produits des activités ordinaires, le résultat opérationnel avant autres produits et charges et tous les indicateurs opérationnels sont peu sujets aux fluctuations saisonnières, à l'exception de l'activité touristique et des congés d'été qui impactent l'activité de certains centres. De plus, l'impact de la saisonnalité varie selon les pays dans lesquels le Groupe réalise ses opérations. Par conséquent, les résultats intermédiaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018 ne reflètent pas forcément ce que seront les résultats attendus pour la totalité de l'année 2018.

## 1.6 CHANGEMENTS COMPTABLES ET RETRAITEMENTS DES INFORMATIONS FINANCIERES DES EXERCICES ANTERIEURS

Les tableaux suivants présentent les ajustements liés aux regroupements d'entreprises antérieurs par rapport au compte de résultat au 30 juin 2017 inclus dans les comptes consolidés intermédiaires condensés et au états financiers au 31 décembre 2017 antérieurement publiés.

(en millions d'euros)	2017 publié	IFRS 3	2017 retraité
<i>(non audité)</i>			
<b>Produits de l'activité ordinaire</b>	<b>845,8</b>	-	<b>845,8</b>
Coût du linge, des appareils et des autres consommables	(136,5)	-	(136,5)
Coûts de traitement	(334,3)	(0,2)	(334,5)
Coûts de distribution	(135,0)	-	(135,0)
<b>Marge brute</b>	<b>239,9</b>	<b>(0,2)</b>	<b>239,7</b>
Frais de Vente, Généraux et Administratifs	(141,4)	-	(141,4)
Corrections de valeur pour pertes sur créances clients et autres créances	(1,7)	-	(1,7)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotation aux amortissements des relations clientèle</b>	<b>96,8</b>	<b>(0,2)</b>	<b>96,5</b>
Dotation aux amortissements des relations clientèle	(23,5)	(0,9)	(24,3)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	(11,0)	-	(11,0)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>62,3</b>	<b>(1,1)</b>	<b>61,2</b>
Résultat financier	(26,9)	-	(26,9)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>35,4</b>	<b>(1,1)</b>	<b>34,3</b>
Charge d'impôt	(15,6)	0,4	(15,2)
Quote-part dans le résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en	-	-	-
<b>Résultat des activités poursuivies</b>	<b>19,9</b>	<b>(0,7)</b>	<b>19,1</b>
<b>Résultat net</b>	<b>19,9</b>	<b>(0,7)</b>	<b>19,1</b>
Attribuables aux :			
- actionnaires de la société mère	19,5	(0,7)	18,7
- participations ne donnant pas le contrôle	0,4	-	0,4

(en millions d'euros)	31/12/2017 publié	IFRS 3	31/12/2017 retraité
<i>(non audité)</i>			
Écarts d'acquisition	4 335,5	(67,4)	4 268,1
Immobilisations incorporelles	378,8	44,9	423,7
Immobilisations corporelles	1 744,5	27,3	1 771,8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-
Autres participations	0,1	0,0	0,1
Autres actifs non courants	6,8	17,6	24,5
Actifs d'impôt différé	46,9	2,6	49,5
Actifs liés aux avantages au personnel	16,4	-	16,4
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>6 529,0</b>	<b>25,0</b>	<b>6 554,0</b>
Stocks	127,2	(0,7)	126,4
Actifs sur contrats	-	-	-
Clients et autres débiteurs	705,6	(0,1)	705,5
Actifs d'impôt exigibles	18,2	(0,1)	18,1
Autres actifs	30,9	(0,5)	30,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	416,4	(0,0)	416,4
Actifs détenus en vue de la vente	1,0	-	1,0
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>1 299,3</b>	<b>(1,4)</b>	<b>1 297,9</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 828,4</b>	<b>23,6</b>	<b>7 852,0</b>

(en millions d'euros)	31/12/2017 publié	IFRS 3	31/12/2017 retraité
<i>(non audité)</i>			
Capital émis	219,4		219,4
Primes liées au capital	3 025,7		3 025,7
Réserves sur actions propres	(0,7)		(0,7)
Autres réserves	0,7		0,7
Résultats accumulés non distribués	(189,1)	0,4	(188,7)
Autres composantes des capitaux propres	(110,2)	-	(110,2)
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>	<b>2 945,8</b>	<b>0,4</b>	<b>2 946,2</b>
<b>PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</b>	<b>9,2</b>	<b>(0,3)</b>	<b>8,9</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 955,0</b>	<b>0,2</b>	<b>2 955,1</b>
Provisions	39,7	21,4	61,0
Passifs liés aux avantages au personnel	96,6	(0,0)	96,6
Emprunts et dettes financières	2 060,9	0,0	2 060,9
Passifs d'impôt différés	244,1	2,1	246,2
Autres passifs non courants	12,6	(0,0)	12,6
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>2 453,8</b>	<b>23,5</b>	<b>2 477,3</b>
Provisions - part à moins d'un an	15,2	0,8	16,1
Dettes d'impôt exigible	21,8	(0,0)	21,8
Fournisseurs et autres créditeurs	277,5	(0,0)	277,5
Passifs sur contrats			-
Autres passifs	462,8	(0,8)	462,0
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	1 642,2	-	1 642,2
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>2 419,6</b>	<b>(0,0)</b>	<b>2 419,5</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 828,4</b>	<b>23,6</b>	<b>7 852,0</b>

(en millions d'euros)	2017 publié	IFRS 3	2017 retraité
<i>(non audité)</i>			
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS A L'ACTIVITÉ</b>			
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>19,9</b>	<b>(0,7)</b>	<b>19,1</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	163,7	1,1	164,8
Quote part de subvention virée au compte de résultat	(0,1)		(0,1)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition	-	-	-
Paiements en actions	4,1		4,1
Ajustement de l'actualisation de provisions et avantages au personnel	0,4		0,4
Plus et moins-values de cession	0,5		0,5
QP de résultats liée aux sociétés mises en équivalence	-		-
Autres	(0,1)		(0,1)
Dividendes (titres non consolidés)	(0,0)		(0,0)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L' ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT</b>	<b>188,4</b>	<b>0,4</b>	<b>188,8</b>
Coût de l'endettement financier net	26,3		26,3
Charge d'impôt	15,6	(0,4)	15,2
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L' ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT</b>	<b>230,3</b>	<b>-</b>	<b>230,3</b>
Impôts versés	(25,4)		(25,4)
Variation des stocks	(1,4)		(1,4)
Variation des clients, autres débiteurs et actifs sur contrats	(37,5)		(37,5)
Variation des autres actifs	(5,1)		(5,1)
Variation des comptes fournisseurs et autres créditeurs	13,1		13,1
Variation des passifs de contrats et autres passifs	(7,4)		(7,4)
Variation des autres postes	(0,1)		(0,1)
Avantages au personnel	0,3		0,3
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ</b>	<b>166,9</b>	<b>-</b>	<b>166,9</b>
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS</b>			
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(6,9)		(6,9)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles	-		-
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(157,4)		(157,4)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	(0,1)		(0,1)
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(395,7)	-	(395,7)
Encaissements liés aux cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	1,0		1,0
Variation des prêts et avances consentis	(0,0)		(0,0)
Dividendes reçus des participations associées	0,0		0,0
Subventions d'investissement	0,0		0,0
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(559,2)</b>	<b>-</b>	<b>(559,2)</b>
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de capital	313,4		313,4
Actions propres	1,3		1,3
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
- versés aux actionnaires de la société mère	(51,9)		(51,9)
- versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(0,1)		(0,1)
Variation de l'endettement (1)	66,5		66,5
- Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 124,7		1 124,7
- Remboursement d'emprunts	(1 058,2)		(1 058,2)
Intérêts financiers nets versés	(36,4)		(36,4)
Autres flux liés aux opérations de financement	(0,3)		(0,3)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>292,6</b>	<b>-</b>	<b>292,6</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>(99,7)</b>	<b>-</b>	<b>(99,7)</b>
Trésorerie à l'ouverture	165,2		165,2
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie	(10,4)		(10,4)
<b>TRÉSORERIE A LA CLÔTURE</b>	<b>55,1</b>	<b>(0,0)</b>	<b>55,1</b>

(1) Variation nette des lignes de crédit

### **IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »**

La norme IFRS3 impose de retraiter rétrospectivement les périodes antérieurement publiées dans les cas de regroupements d'entreprises (comptabilisation du montant définitif de la juste valeur des actifs acquis ainsi que des passifs et passifs éventuels assumés lorsque cette juste valeur avait été déterminée de manière provisoire à la clôture précédente).

Le montant de l'écart d'acquisition figurant dans les comptes consolidés intermédiaires condensés a été alloué à hauteur de 67,4 millions d'euros par rapport au montant présenté dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017, et concerne principalement Lavebras (Brésil). Les méthodes d'évaluation utilisées afin de déterminer la juste valeur des actifs de Lavebras sont :

- Immobilisations corporelles : techniques de comparable de marché lorsqu'ils sont disponibles ou approche intrinsèque par les coûts (coûts de reconstitution / remplacement ajustés de l'amortissement et de l'obsolescence) ;
- Relations clientèle : méthode des bénéfices excédentaires multi-périodes qui prend en compte la valeur actualisée des flux de trésorerie nets qui devraient être générés à l'exception de tout flux de trésorerie lié aux actifs de support.

La comptabilisation initiale des autres regroupements d'entreprises réalisés dans les 12 derniers mois (principalement du groupe Berendsen) reste toutefois inachevée au 30 juin 2018. La valorisation des marques, logiciels, et relations clientèles et les expertises immobilière destinées à comptabiliser les terrains et bâtiments à leur juste valeur sont toujours en cours à cette date. De même, l'évaluation des passifs éventuels, notamment en terme environnemental, reste à finaliser.

## **NOTE 2    Faits marquants et modification du périmètre de consolidation**

---

### **2.1 ACQUISITIONS REALISEES AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2018**

Le Groupe a procédé aux investissements suivants au cours de la période :

#### **En Allemagne :**

Le Groupe a acquis le 3 janvier 2018 :

- la société Sächsische Mietwäsche und Handels, située en Allemagne près de Dresde qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 2,3 millions d'euros dans le secteur de l'hôtellerie. Les volumes sont transférés dans l'usine de Riesa et l'ancien dirigeant, M. Thomas Pfeiff, devient directeur de Riesa.
- l'acquisition du portefeuille clients hôtellerie de la société AlSCO en Allemagne, dans les régions de Berlin et de Hambourg. En 2017, AlSCO a réalisé un chiffre d'affaires de près de 2 millions d'euros.

Le 23 mars 2018, le Groupe a finalisé l'acquisition de BW Textilservice, en Allemagne. BW Textilservice est une entreprise familiale disposant d'une blanchisserie située dans la région de Stuttgart, qui emploie environ 500 salariés. Elle a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 24 millions d'euros, entièrement sur le marché de la Santé.

Le 6 juin 2018, Elis a finalisé l'acquisition de Wäscherei Waiz GmbH, entreprise familiale disposant d'une blanchisserie située près de Nuremberg qui a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 10 millions d'euros. Cette société emploie environ 200 collaborateurs et opère principalement sur le marché de la Santé dans le nord de la Bavière, une région où le Groupe n'était jusqu'alors pas présent.

#### **En Belgique :**

Le 24 avril 2018, le Groupe a acquis la société Ardenne et Meuse en Belgique, une entreprise familiale employant quelques 80 salariés et disposant d'une blanchisserie située près de Liège. Elle a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 8 millions d'euros. L'entreprise est dédiée au traitement de Linge Plat pour des clients de l'Hôtellerie-Restaurant.

#### **En Espagne :**

Le Groupe a finalisé l'acquisition en février 2018 des actifs de la société Camps qui exploite une blanchisserie dans la région de Barcelone et qui a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 1,7 million d'euros.

#### **En France :**

Le Groupe a également procédé à l'acquisition de la société Big Bang, basée à Nice. Avec un effectif de 16 personnes Big Bang réalise un chiffre d'affaires de 1,7 million d'euros sur le marché HBE (sanitaire et hygiène) dans les régions de Nice, Marseille, Lyon et Paris.

Par ailleurs, la société Les Lavandières a acquis en date du 29 juin 2018 un fonds de commerce 3D à Nantes (0,3 million d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier, 2 collaborateurs).



- **PRINCIPALES DONNEES SUR CES TRANSACTIONS**

Les actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Juste valeur reconnue à la date d'acquisition	dont France	dont Allemagne	dont Belgique	dont Espagne
<b>Bilan</b>					
Immobilisations incorporelles	0,6	-	0,0	-	0,6
Immobilisations corporelles	28,2	0,1	16,0	11,5	0,5
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-
Autres actifs non courants	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-
Actifs liés aux avantages au personnel	-	-	-	-	-
Stocks	0,3	0,1	0,1	0,2	-
Actifs sur contrats	-	-	-	-	-
Clients et autres débiteurs	5,6	0,3	4,2	1,1	-
Actifs d'impôt exigibles	0,3	-	0,3	-	-
Autres actifs	0,1	0,0	0,1	0,0	-
Trésorerie et équivalents	0,9	0,2	0,3	0,4	-
Actifs détenus en vue de la vente	0,2	-	-	-	0,2
Provisions	-	-	-	-	-
Passifs liés aux avantages au personnel	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	(3,8)	(0,0)	-	(3,8)	-
Passifs d'impôt différés	(0,1)	-	-	(0,1)	-
Autres passifs non courants	-	-	-	-	-
Provisions - part à moins d'un an	-	-	-	-	-
Dettes d'impôt exigible	(0,5)	0,0	(0,5)	(0,0)	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(3,1)	(0,0)	(2,3)	(0,8)	-
Passifs sur contrats	(0,4)	(0,3)	-	(0,1)	-
Autres passifs	(3,4)	(0,2)	(2,1)	(1,1)	-
Concours bancaires courants et part des emprunts <1 an	(8,8)	-	(8,0)	(0,8)	-
<b>Total des actifs et passifs identifiés à la juste valeur (a)</b>	<b>16,1</b>	<b>0,2</b>	<b>8,1</b>	<b>6,4</b>	<b>1,3</b>
Écart d'acquisition	35,8	3,4	28,8	3,6	-
<b>Prix d'acquisition</b>	<b>51,8</b>	<b>3,6</b>	<b>36,9</b>	<b>10,0</b>	<b>1,3</b>

(a) v valeur provisoire, voir ci-après

Au 30 juin 2018, compte tenu des récentes acquisitions, la comptabilisation initiale des regroupements d'entreprises acquises au cours des 12 derniers mois est inachevée et les montants ci-dessus ne sont donc déterminés qu'à titre provisoire.

Depuis leur acquisition, les sociétés acquises en 2018 ont contribué pour 8,3 millions d'euros au chiffre d'affaires, pour 1,9 million d'euros à l'EBITDA et pour 0,3 million d'euros au résultat opérationnel (avant amortissement des relations clientèle). Si ces acquisitions avaient eu lieu au début de l'année, le chiffre d'affaires additionnel aurait été de 13,1 millions d'euros, l'EBITDA additionnel aurait été de 2,2 millions d'euros et le résultat opérationnel complémentaire (avant amortissement des relations clientèle) de 0,3 million d'euros.

### Écarts d'acquisition résiduels

Les écarts d'acquisition résiduels correspondent à des éléments non identifiables comme la valeur des personnels du Groupe ainsi que les synergies futures attendues de l'acquisition.

### Flux de trésorerie liés aux acquisitions

(en millions d'euros)	30/06/2018	dont France	dont Allemagne	dont Belgique	dont Espagne
Trésorerie nette acquise avec les filiales	(5,2)	0,2	(5,9)	0,4	-
Montant versé	(51,3)	(3,1)	(36,9)	(10,0)	(1,4)
<b>Flux net de trésorerie</b>	<b>(56,6)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(42,7)</b>	<b>(9,6)</b>	<b>(1,4)</b>

## 2.2 MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les modifications du périmètre intervenues au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018 sont les suivantes :

Dénomination	Siège social	Activité principale	% d'intérêts 2018	% d'intérêts 2017
<b>France</b>				
BMF	Bondoufle	Services textiles & hygiène	Fusion	100
Big Bang	St André de la Roche	Services textiles & hygiène	Fusion	-
Hygiène Contrôle Ile de France	Serris	Services textiles & hygiène	Fusion	100
<b>Allemagne</b>				
SMH - Sächsische Mietwäsche und Handels GmbH	Dürröhrsdorf-Dittersbach	Services textiles & hygiène	100	-
BW-Textilservice GmbH	Sulz am Neckar	Services textiles & hygiène	100	-
Wäscherei Waiz GmbH	Eckental	Services textiles & hygiène	100	-
<b>Belgique</b>				
Blanchisserie Basse Meuse	Herstal	Textile & hygiène services	100	-
Ardenne & Meuse Logistique	Herstal	Autre activité	100	-
<b>Bésil</b>				
Atmosfera Gestao e Higienização de Têxteis SA	Jundiaí	Services textiles & hygiène	98	100
L'Acqua Lavanderias Ltda	Ponta Grossa	Services textiles & hygiène	98	100
Teclav Tecnologia e Lavagem Industrial Ltda	Eusébio	Services textiles & hygiène	98	100
Martins e Lococo Lavanderia Ltda	Caieiras	Services textiles & hygiène	98	100
MPW Lavanderia, Comércio e Serviços Ltda	Piracicaba	Services textiles & hygiène	98	100
Megalav Lavanderia Hospitalar Ltda	Serra	Services textiles & hygiène	98	100
Uniforme Lavanderia e Locação Eireli EPP	Camaçari	Services textiles & hygiène	98	100
Prontlav Lavanderia Ltda	Fortaleza	Services textiles & hygiène	98	100
Toalhão locação e Higienização de Enxoval Ltda	Fortaleza	Services textiles & hygiène	98	100
NJ Lavanderia Industrial e Hospitalar LTDA ME	Brasília	Services textiles & hygiène	98	100
Prolav Serviços Tecnicos LTDA	Rio Bonito	Services textiles & hygiène	98	100
Global Service Lavanderia LTDA ME	Goiana	Services textiles & hygiène	98	100
LVB Holding LTDA	Videira	Autre activité	98	100
Lavebras Gestao de Texteis S.A.	Videira	Services textiles & hygiène	98	100
RDX Gestão e Higienização Textil Ltda	Paulista	Services textiles & hygiène	98	100
Biolav Lavanderia Ltda EPP	Teresina	Services textiles & hygiène	Fusion	100
Atmosfera Gestao e Higienização de Uniformes Ltda	São José dos Pinhais	Services textiles & hygiène	98	100
Totalqualy Higienização Textil	São Bernardo do Campo	Services textiles & hygiène	98	100
<b>Danemark</b>				
Xtra Mätteservice A/S	Holsted	Services textiles & hygiène	Fusion	100

## 2.3 INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

Au cours du mois d'avril 2018, l'ancien actionnaire de Lavebras a souscrit à une augmentation de capital à hauteur de 9,4 millions d'euros dans Atmosfera, la filiale directe du Groupe au Brésil. Cet investissement fait l'objet d'un engagement de rachat par le Groupe, comptabilisé dans les autres passifs non courants.

## 2.4 EMISSION OBLIGATAIRE

Le 8 février 2018, le Groupe a annoncé avoir levé 1,0 milliard d'euros via une émission obligataire répartie en deux tranches dont les maturités sont respectivement de 5 et 8 ans :

- la tranche 5 ans, d'un montant de 650 millions d'euros, offre un coupon annuel de 1,875% ;
- la tranche 8 ans, d'un montant de 350 millions d'euros, offre un coupon annuel de 2,875%.

Ces fonds ont permis de finaliser le remboursement du crédit relais mis en place pour l'acquisition de Berendsen, et de rallonger la maturité de la dette du Groupe.

Le placement de cette émission a été dirigé par 10 banques : BBVA, BNP Paribas, CA CIB, Commerzbank, HSBC, Natixis, ING, Mediobanca, MUFG et Société Générale.

## 2.5 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Le 25 juillet 2018, le Groupe a publiquement annoncé la décision autorisée par le conseil de surveillance de céder l'activité « Solutions cliniques » au Royaume-Uni et attend que cette cession soit réalisée dans les 12 mois à venir après le 30 juin 2018. Cette activité est classée en « Activités abandonnées » dans les présents comptes et n'est plus présentée dans l'information sectorielle. Le résultat de cette activité pour la période est le suivant :

(en millions d'euros)	2018
Produits de l'activité ordinaire	33,7
Charges	(34,7)
<b>Résultat avant impôt des activités abandonnées</b>	<b>(1,0)</b>
Charge d'impôt	0,1
<b>Résultat net</b>	<b>(0,9)</b>

Les actifs et passifs de l'activité classés comme détenus en vue de la vente sont les suivants :

(en millions d'euros)	30/06/2018 net
Immobilisations incorporelles	0,5
Immobilisations corporelles	19,7
Actifs d'impôt différé	0,6
Stocks	11,2
Clients et autres débiteurs	43,7
Actifs d'impôt exigibles	0,2
Autres actifs	2,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>79,5</b>
Passifs d'impôt différés	0,7
Provisions - part à moins d'un an	0,1
Fournisseurs et autres créditeurs	2,7
Autres passifs	35,0
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	23,0
<b>Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>61,4</b>

Les flux de trésorerie inclus dans l'état des flux de trésorerie consolidés sont :

(en millions d'euros)	2018
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	(6,8)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1,0)
<b>Flux de trésorerie nets de la période</b>	<b>(7,8)</b>

L'impact sur le résultat par action n'est pas significatif.

## NOTE 3 Information sectorielle

La définition des secteurs et les règles d'évaluation du résultat des secteurs au 30 juin 2018 sont homogènes avec celles retenues pour l'établissement des comptes annuels.

### 3.1 PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE

(en millions d'euros)	2018	France	Royaume-Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Eliminations et autres secteurs	Total
Clients externes		505,9	196,6	328,7	240,8	126,9	125,5	9,6	1 533,9
Inter-secteur		0,9	0,8	1,6	0,0	0,1	(0,0)	(3,4)	-
<b>Produits de l'activité ordinaire du secteur</b>		<b>506,8</b>	<b>197,4</b>	<b>330,2</b>	<b>240,8</b>	<b>127,0</b>	<b>125,5</b>	<b>6,2</b>	<b>1 533,9</b>
		33,0%	12,8%	21,4%	15,7%	8,3%	8,2%	0,6%	

(en millions d'euros)	2017	France	Royaume-Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Eliminations et autres secteurs	Total
Clients externes		494,6	-	130,4	-	123,8	87,5	9,4	845,8
Inter-secteur		0,9	-	0,2	-	0,1	-	(1,2)	-
<b>Produits de l'activité ordinaire du secteur</b>		<b>495,5</b>	<b>-</b>	<b>130,6</b>	<b>-</b>	<b>124,0</b>	<b>87,5</b>	<b>8,1</b>	<b>845,8</b>
		58,5%	0,0%	15,4%	0,0%	14,6%	10,3%	1,1%	

### 3.2 RESULTAT

(en millions d'euros)	2018	France	Royaume-Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Eliminations et autres secteurs	Total
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotation aux amortissements des relations clientèle</b>		<b>87,7</b>	<b>9,6</b>	<b>33,2</b>	<b>48,5</b>	<b>6,6</b>	<b>13,1</b>	<b>(16,1)</b>	<b>182,5</b>
Frais financiers divers		0,5	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,3	1,2
Charges sur paiements en actions		-	0,0	-	-	-	-	9,2	9,2
<b>EBIT</b>		<b>88,2</b>	<b>9,6</b>	<b>33,3</b>	<b>48,6</b>	<b>6,6</b>	<b>13,1</b>	<b>(6,6)</b>	<b>192,9</b>
Dotations aux amortissements net de la quote-part de subvention virée au compte de résultat		83,0	43,3	65,4	39,0	25,8	19,1	0,6	276,2
<b>EBITDA</b>		<b>171,1</b>	<b>52,9</b>	<b>98,7</b>	<b>87,6</b>	<b>32,5</b>	<b>32,2</b>	<b>(6,0)</b>	<b>469,1</b>
		33,8%	26,8%	29,9%	36,4%	25,6%	25,6%		30,6%

(en millions d'euros)	2017	France	Royaume-Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Eliminations et autres secteurs	Total
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotation aux amortissements des relations clientèle</b>		<b>84,7</b>	<b>-</b>	<b>7,8</b>	<b>-</b>	<b>6,2</b>	<b>6,5</b>	<b>(8,7)</b>	<b>96,5</b>
Frais financiers divers		0,4	-	0,1	-	0,2	0,0	0,1	0,8
Charges sur paiements en actions		-	-	-	-	-	-	5,0	5,0
<b>EBIT</b>		<b>85,1</b>	<b>-</b>	<b>7,9</b>	<b>-</b>	<b>6,4</b>	<b>6,5</b>	<b>(3,6)</b>	<b>102,3</b>
Dotations aux amortissements net de la quote-part de subvention virée au compte de résultat		81,8	-	21,6	-	24,2	13,5	0,6	141,8
<b>EBITDA</b>		<b>166,9</b>	<b>-</b>	<b>29,5</b>	<b>-</b>	<b>30,7</b>	<b>20,0</b>	<b>(3,0)</b>	<b>244,1</b>
		33,7%		22,6%		24,7%	22,8%		28,9%

## Indicateurs non définis par les normes IFRS

L'EBIT est défini comme le bénéfice net (ou la perte nette) avant résultat financier, charge d'impôt, quote-part dans le résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, amortissement des relations clientèle, pertes de valeur sur écarts d'acquisition, autres produits et charges opérationnels, frais financiers divers (services bancaires comptabilisés dans le résultat opérationnel) et charges IFRS 2 (paiements fondés sur des actions).

L'EBITDA est défini comme l'EBIT, avant dotations aux amortissements, net de la quote-part de subvention virée au compte de résultat.

### 3.3 DESAGREGATION DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

(en millions d'euros)	2018	France	Royaume-Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Autres secteurs	Total
Linge plat		206,2	125,4	142,4	51,0	88,4	99,7	-	713,1
Vêtements de travail		174,9	56,6	155,8	93,3	21,6	24,7	-	526,9
Hygiène - Bien être		140,6	9,3	24,5	77,3	16,8	-	-	268,6
Divers		(15,9)	5,4	6,0	19,1	0,1	1,1	9,6	25,3
<b>Produits par services</b>		<b>505,9</b>	<b>196,6</b>	<b>328,7</b>	<b>240,8</b>	<b>126,9</b>	<b>125,5</b>	<b>9,6</b>	<b>1 533,9</b>
Hôtellerie restauration		160,8	58,8	56,3	36,9	73,0	2,0	-	387,7
Industrie		93,5	58,7	128,7	111,0	16,4	25,5	-	433,8
Santé		84,2	73,2	107,9	29,2	17,5	97,7	-	409,8
Commerce et services		180,9	6,0	35,3	63,7	20,0	0,3	-	306,2
Divers		(13,5)	0,0	0,5	0,0	0,0	(0,0)	9,6	(3,5)
<b>Produits par segment de clientèle</b>		<b>505,9</b>	<b>196,6</b>	<b>328,7</b>	<b>240,8</b>	<b>126,9</b>	<b>125,5</b>	<b>9,6</b>	<b>1 533,9</b>
Prestations de services (fournis sur une certaine période)		504,7	190,3	321,2	224,3	126,3	124,6	0,5	1 491,9
Ventes de biens (fournis à une date donnée)		1,1	6,3	7,4	16,4	0,7	0,9	9,1	41,9
<b>Produits de l'activité ordinaire</b>		<b>505,9</b>	<b>196,6</b>	<b>328,7</b>	<b>240,8</b>	<b>126,9</b>	<b>125,5</b>	<b>9,6</b>	<b>1 533,9</b>

(en millions d'euros)	2017	France	Royaume-Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Autres secteurs	Total
Linge plat		199,8	-	86,9	-	87,6	73,5	-	447,8
Vêtements de travail		172,2	-	32,4	-	19,8	12,9	-	237,4
Hygiène - Bien être		138,3	-	8,6	-	16,6	-	-	163,5
Divers		(15,6)	-	2,5	-	(0,2)	1,1	9,4	(2,9)
<b>Produits par services</b>		<b>494,6</b>	<b>-</b>	<b>130,4</b>	<b>-</b>	<b>123,8</b>	<b>87,5</b>	<b>9,4</b>	<b>845,8</b>
Hôtellerie restauration		156,7	-	49,0	-	57,4	9,0	-	272,1
Industrie		92,7	-	14,9	-	17,0	17,9	-	142,4
Santé		86,3	-	52,8	-	35,2	60,3	-	234,5
Commerce et services		174,7	-	12,5	-	14,3	0,2	-	201,7
Divers		(15,7)	-	1,4	-	-	0,1	9,4	(4,9)
<b>Produits par segment de clientèle</b>		<b>494,6</b>	<b>-</b>	<b>130,4</b>	<b>-</b>	<b>123,8</b>	<b>87,5</b>	<b>9,4</b>	<b>845,8</b>
Prestations de services (fournis sur une certaine période)		493,3	-	127,7	-	123,7	86,5	(0,1)	831,2
Ventes de biens (fournis à une date donnée)		1,3	-	2,7	-	0,1	1,0	9,5	14,5
<b>Produits de l'activité ordinaire</b>		<b>494,6</b>	<b>-</b>	<b>130,4</b>	<b>-</b>	<b>123,8</b>	<b>87,5</b>	<b>9,4</b>	<b>845,8</b>

## NOTE 4 Autres données opérationnelles

### 4.1 AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET AUTRES CHARGES PAR NATURE

(en millions d'euros)	2018	2017
<b>Dotations aux amortissements (nettes de la quote-part de subvention virée au compte de résultat)</b>		
- incluses dans le Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotations aux amortissements des relations clientèle		
Immobilisations incorporelles et corporelles	(70,2)	(40,4)
Articles en location-entretien	(192,0)	(93,4)
Autres articles en location-entretien	(14,2)	(8,0)
Quote part de subvention virée au compte de résultat	0,1	0,1
- figurant en autres produits et charges opérationnels	-	-
- dotations aux amortissements des relations clientèle	(30,9)	(24,3)
<b>Total des dotations aux amortissements (nettes de la quote part de subvention virée au compte de résultat)</b>	<b>(307,1)</b>	<b>(166,1)</b>
<b>Dotations ou reprises de provisions</b>		
- incluses dans le Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotations aux amortissements des relations clientèle	4,4	0,5
- figurant en autres produits et charges opérationnels	1,7	0,9
<b>Total des dotations ou reprises de provisions</b>	<b>6,1</b>	<b>1,4</b>
<b>Charges de location simple</b>	<b>(38,7)</b>	<b>(19,5)</b>

### 4.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(en millions d'euros)	2018	2017
Frais d'acquisitions & compléments de prix	(23,2)	(3,4)
Charges de restructuration	(15,3)	(4,2)
Coûts non capitalisables relatifs au changement de systèmes informatiques	(0,4)	(0,4)
Litiges	(0,4)	(1,0)
Plus ou moins values sur cessions de sites	(0,1)	-
Charges liées aux cessions de sites	-	(0,2)
Charges de dépollution	(1,0)	-
Divers	(1,2)	(1,8)
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(41,6)</b>	<b>(11,0)</b>

Les autres produits et charges opérationnels correspondent principalement à la partie non provisionnée d'un complément de prix payé dans le cadre d'une acquisition faite au Brésil en 2015 et aux coûts de restructuration de Berendsen.

## NOTE 5 Charges et avantages du personnel

---

### 5.1 PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

En application d'IFRS 2, Elis a estimé la juste valeur des services reçus dans le cadre des plans d'actions gratuites en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, mesurée en utilisant la méthode de Monte-Carlo, celle-ci étant conditionnée par l'évolution du cours de l'action, et pondérée par l'estimation raisonnable d'atteinte des critères d'attribution des actions. La charge, enregistrée avec une contrepartie en capitaux propres, est répartie sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date du directoire ayant décidé du plan et est comptabilisée en résultat opérationnel.

Le détail des plans d'attribution gratuite d'actions de performance mis en place chaque année depuis 2015 figure dans le document de référence 2017 incluant le rapport financier annuel en pages 236 et 237. Au 30 juin 2018, le nombre de droits restant à acquérir dans le cadre de ces plans était de 498 434 actions de performance en ce qui concerne le plan mis en place le 15 juin 2016, 54 603 actions de performance en ce qui concerne le plan mis en place le 21 décembre 2016 (ces éléments tenant compte de l'ajustement des droits intervenu le 13 février 2017 suite à l'augmentation de capital) et de 561 660 actions de performance en ce qui concerne le plan mis en place le 24 mars 2017.

Le 6 avril 2018, un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions de performance a été mis en œuvre conformément à la décision du directoire du 29 mars 2018. Ce plan porte sur 1 064 615 actions effectivement distribuées, le nombre d'actions de performance décrit dans la décision du directoire précitée (1 072 357 actions) ayant été réajustée afin de tenir compte de la non acceptation des droits par certains bénéficiaires en raison de leur départ du Groupe. Cette attribution a bénéficié à un peu plus de 470 cadres dirigeants et supérieurs du Groupe (en ce compris les membres du directoire).

Il est précisé que l'acquisition des actions attribuées au titre du plan 2018 ne sera définitive qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans pour l'ensemble des salariés à l'exception des membres du comité exécutif (en ce compris les membres du directoire), pour lesquels les actions ne seront définitivement acquises qu'à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence et à la réalisation de conditions de performance.

En ce qui concerne les bénéficiaires (hors membres du comité exécutif), les conditions de performance sont définies en référence à trois critères liés au chiffre d'affaires consolidé, à l'EBIT consolidé et à la performance relative du cours de l'action de la Société par rapport à l'indice SBF 120. La détermination du nombre définitif d'actions acquises à l'issue de la période d'acquisition sera appréciée sur une période de performance de deux exercices pour l'ensemble de ces bénéficiaires.

En ce qui concerne les bénéficiaires ayant la qualité de membres du comité exécutif (en ce compris les membres du directoire), les actions de performance qui leur ont été attribuées sont de deux catégories (A et B) auxquelles sont associées des conditions de performance appréciées sur trois exercices consécutifs définies selon les critères suivants :

- actions de performance de catégorie A : les conditions de performance sont définies en référence à trois critères liés au chiffre d'affaires consolidé, à l'EBIT consolidé et à la performance relative du cours de l'action de la Société par rapport à l'indice SBF 120 ;

- actions de performance de catégorie B : les conditions de performance sont définies par rapport à deux critères liés aux niveaux de marges et aux synergies Berendsen.

## 5.2 REMUNERATION DES DIRIGEANTS (INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES)

Les dirigeants sont les membres du comité exécutif qui compte dix membres et le Président du Directoire au 30 juin 2018. Les rémunérations cumulées (payées ou payables) des principaux dirigeants sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2018	2017
Nombre de personnes	11	9
Avantages du personnel	(6,1)	(4,1)
Avantages postérieurs à l'emploi	-	(0,0)
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions (IFRS 2)	(3,5)	(2,0)

## NOTE 6 Immobilisations incorporelles et corporelles

### 6.1 ECARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)	30/06/2018
Valeur brute	4 334,2
Cumul des pertes de valeur	(66,1)
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>4 268,1</b>
Acquisitions	35,8
Cessions	-
Différences de conversion	(78,4)
Autres variations	0,0
<b>Variations sur montant brut</b>	<b>(42,6)</b>
Pertes de valeur	-
Différences de conversion	(0,0)
Autres variations	(0,0)
<b>Variations pertes de valeur</b>	<b>(0,0)</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>4 225,5</b>
Valeur brute	4 291,6
Cumul des pertes de valeur	(66,1)



## 6.2 TESTS DE PERTE DE VALEUR AU 30 JUIN 2018

Conformément à IAS 36, le Groupe apprécie s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur utilisant à la fois des sources d'informations internes et externes.

Les sources d'information externes sont essentiellement constituées par la revue du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les sources d'information internes sont basées sur les *reportings* : une baisse significative de chiffre d'affaires et/ou de profitabilité ou l'incapacité à atteindre le budget sont des indicateurs de perte de valeur.

Étant donné le contexte économique, le Groupe revoit régulièrement la performance de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) afin de décider s'il y a lieu de conduire un test de perte de valeur. Après avoir revu à la fois les sources d'information internes et externes, le management a conclu à l'absence de perte de valeur au 30 juin 2018.

## 6.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de la période de six mois prenant fin le 30 juin 2018, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de 296,5 millions d'euros (160,2 millions d'euros au 30 juin 2017).

Les mouvements qui sont survenus sur la période sont les suivants :

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Véhicules	Installations et Matériels	Articles en location-entretien	Total
<b>Valeur brute</b>	727,4	146,1	1 488,8	1 700,7	4 062,9
<b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b>	(275,0)	(104,3)	(880,1)	(1 031,9)	(2 291,1)
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2017</b>	<b>452,4</b>	<b>41,8</b>	<b>608,7</b>	<b>668,8</b>	<b>1 771,8</b>
Investissements	13,7	7,0	50,2	225,6	296,5
Variations du périmètre de consolidation	10,4	1,6	9,3	6,8	28,2
Mises hors service et cessions	8,5	(0,2)	(12,1)	(2,5)	(6,3)
Amortissements de l'exercice	(10,9)	(6,1)	(47,1)	(206,1)	(270,2)
Différences de conversion	(3,1)	(0,1)	(10,8)	(6,4)	(20,4)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(12,5)	0,7	(8,3)	0,1	(20,0)
<b>Valeur brute</b>	<b>690,0</b>	<b>150,7</b>	<b>1 422,7</b>	<b>1 760,6</b>	<b>4 024,0</b>
<b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b>	<b>(231,5)</b>	<b>(106,0)</b>	<b>(832,7)</b>	<b>(1 074,2)</b>	<b>(2 244,4)</b>
<b>Valeur nette comptable au 30 juin 2018</b>	<b>458,5</b>	<b>44,7</b>	<b>590,0</b>	<b>686,3</b>	<b>1 779,6</b>

## NOTE 7 Provisions et passifs éventuels

### 7.1 PROVISIONS

(en millions d'euros)	Mise en conformité	Litiges	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>27,9</b>	<b>11,5</b>	<b>37,6</b>	<b>77,1</b>
Augmentations / Dotations de l'exercice	1,0	0,1	0,9	2,0
Variations de périmètre	-	-	-	-
Réductions / Reprises de provisions consommées	(0,7)	(1,5)	(5,8)	(8,0)
Écarts de conversion	(0,7)	(0,7)	(2,0)	(3,3)
Autres	(0,1)	(0,0)	(2,7)	(2,9)
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>27,5</b>	<b>9,3</b>	<b>28,1</b>	<b>64,9</b>
Part à moins d'un an	0,0	3,2	8,4	<b>11,6</b>
Part à plus d'un an	27,5	6,1	19,7	<b>53,3</b>
<i>France</i>	15,6	2,7	0,7	19,0
<i>Amérique latine</i>	5,2	6,3	16,2	27,7
<i>Autres pays</i>	6,7	0,3	11,2	18,2

### 7.2 PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des litiges ou actions en justice survenant dans le cadre habituel de ses activités, notamment :

#### Au Brésil

##### Procédure relative à des faits supposés de corruption

Suite à une action publique engagée contre plusieurs fournisseurs de services de blanchisserie industrielle dont Atmosfera et Prolav, et relative à des faits supposés de corruption dans le cadre de marchés dans l'État de Rio de Janeiro, Atmosfera a déposé un dossier de défense préliminaire en décembre 2014. Le Procureur a rejeté les arguments avancés par Atmosfera et a décidé la poursuite de l'action publique.

Au 30 juin 2018, Atmosfera et Prolav restent dans l'attente d'informations supplémentaires et ne sont donc pas en mesure d'évaluer le passif éventuel encouru et l'actif compensatoire à recevoir dans le cadre des garanties de passif respectivement consenties. Les anciens propriétaires du groupe Atmosfera, auxquels la procédure a été notifiée à titre conservatoire le 26 novembre 2014 au titre de la convention de garantie en date du 20 décembre 2013 relative à l'acquisition du groupe Atmosfera, ont contesté la demande d'indemnisation formulée par Atmosfera.

##### Procédures pour conditions de travail dégradantes

##### Procédure ouverte par Atmosfera devant le tribunal des Prud'hommes contre le ministère brésilien du Travail et de l'Emploi.

Atmosfera a déposé un recours visant à contester la décision du ministère du Travail laquelle prévoyait notamment l'inscription d'Atmosfera sur la liste noire des sociétés condamnées pour ce type de pratiques.

La décision sur le fond rendue en première instance par le tribunal du travail en mai 2017 a été favorable à Atmosfera et a annulé toutes les sanctions prises par le ministère du Travail à l'encontre d'Atmosfera, en ce compris l'inscription de cette dernière sur la « liste

noire ». Cette décision de première instance a fait l'objet d'un appel de la part de l'administration, ce qui donne lieu à une nouvelle procédure, toujours en cours au 30 juin 2018.

### **Procédure administrative ouverte par CADE**

En février 2016, Prolav a été condamnée par l'autorité de concurrence brésilienne (CADE) pour des faits d'entente au paiement d'une amende d'un montant de 2,5 millions de réaux (environ 0,6 million d'euros). Tout retard de paiement de cette amende entraîne des intérêts moratoires au taux de référence de la Banque Centrale du Brésil (SELIC), ce qui peut entraîner des coûts supplémentaires importants. Prolav n'a pas à ce jour payé l'amende précitée et a constitué une provision d'un montant de 3,0 millions de réaux (environ 0,7 million d'euros). Après avoir fait appel de la décision, lequel a été rejeté par CADE, Prolav n'a pas été en mesure de trouver un accord avec le Procureur de CADE sur une éventuelle diminution du montant de l'amende et étalement de son paiement. À la date de l'arrêté des comptes, Prolav attend la mise en œuvre de la phase d'exécution de la sanction.

### **Procédures relatives à NJ Lavanderia**

#### **Procédures ouvertes par le procureur de la République du District Fédéral**

L'action civile publique introduite en 2014 par le procureur de la République contre NJ Lavanderia et le Gouvernement du District Fédéral (GDF) vise à voir le contrat conclu entre ces deux parties annulé et à contraindre le GDF de mettre en œuvre un plan de sauvegarde concernant les services de blanchisserie devant être fournis à quatre hôpitaux publics régionaux situés dans le District Fédéral. Aucune décision sur le fond n'est encore intervenue ; elle est attendue prochainement, sans qu'aucun délai précis n'ait été communiqué aux parties.

Une autre procédure est également en cours à l'encontre de NJ Lavanderia dans le cadre d'une action civile publique ouverte en 2015 par le procureur de la République du District Fédéral pour manquement supposé à la procédure d'appel d'offres public prévue par la loi brésilienne sur les marchés publics lors de la conclusion du contrat public décrit ci-avant. À ce jour cette procédure est encore en phase préliminaire et, à la connaissance de la Société, aucun calendrier prévisionnel de procédure n'a été établi.

La Société ne dispose pas à ce jour d'informations lui permettant d'évaluer le montant du passif encouru par NJ Lavanderia au résultat de ces procédures si l'issue devait en être défavorable ou celui de l'actif compensatoire à recevoir dans le cadre de la garantie de passif. Aucune provision n'a été constituée par Lavebras ou NJ Lavanderia en lien avec ces procédures.

#### **Procédure devant la Cour des comptes du District Fédéral**

La procédure administrative ouverte en août 2016 par le parti politique Democratas à l'encontre du Secrétariat à la Santé du gouvernement fédéral brésilien, alléguant que NJ Lavanderia a continué de fournir des prestations dans le cadre de deux contrats publics (dont le contrat visé par les procédures ouvertes par le procureur de la République du District Fédéral décrites ci-avant) conclus sous la forme d'accords d'urgence, au-delà de leurs termes respectifs, a été examinée par la Cour des comptes du District Fédéral, qui envisage de la convertir en une procédure spéciale, à savoir une procédure accroissant les capacités d'investigation de la juridiction. À la connaissance de la Société, aucun calendrier prévisionnel de procédure n'a été établi.

La Société ne dispose pas à ce jour d'informations lui permettant d'évaluer le montant du passif encouru par NJ Lavanderia au résultat de cette procédure si l'issue devait en être défavorable ou celui de l'actif compensatoire à recevoir dans le cadre

des garanties de passif. Aucune provision n'a été constituée par Lavebras ou NJ Lavanderia en lien avec cette procédure.

### Procédures relatives à Lavebras

Le Groupe a été informé de l'existence d'une enquête anti-corruption initiée par la Police Fédérale Brésilienne, laquelle pourrait avoir identifié de potentiels manquements à deux dispositifs législatifs brésiliens, le « Brazilian Clean Companies Act » et l'« Administrative Improbability Act », susceptibles d'impliquer Lavatec, une ancienne filiale fusionnée dans Lavebras en 2014.

Au 30 juin 2018, Lavebras n'a reçu aucune notification officielle relative à ces potentiels manquements, à l'exception d'une procédure distincte conduite par l'administration fiscale à l'encontre d'une organisation sociale, l'ICN.

Dans le cadre de la procédure fiscale visant ICN, l'administration fiscale brésilienne soutient que Lavebras – ainsi que d'autres sociétés – doit être tenue solidairement responsable des obligations d'ICN. Le montant du litige s'élève à environ 314 millions de réaux, soit environ 70 millions d'euros (en ce compris toutes pénalités mais à l'exclusion de l'effet potentiel de l'inflation). Lavebras a soumis ses arguments en défense et reste dans l'attente d'une décision administrative de première instance. Lavebras estime disposer d'arguments solides pour contester le point de vue de l'administration fiscale brésilienne. Le Groupe considère dès lors que le risque pour Lavebras d'être tenue solidairement responsable avec ICN pour le paiement de l'amende fiscale est limité. Aucune provision n'a été constituée par Atmosfera ou Lavebras en lien avec cette procédure.

Dans l'hypothèse où Lavebras ferait l'objet d'une notification à la suite de l'enquête de la Police Fédérale Brésilienne, Lavebras pourrait être exposée à différentes sanctions, dont (i) l'interdiction de bénéficier de mesures incitatives ou de recevoir des subventions, aides, donations ou prêts de la part d'entités et d'institutions financières publiques pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans, (ii) une amende d'un montant maximum égal à trois fois les montants injustement perçus, (iii) l'interdiction de conclure des contrats avec des entités publiques pour une durée pouvant aller jusqu'à dix ans, et (iv) l'obligation de dédommager intégralement l'administration publique de tout préjudice effectivement subi par cette dernière. En outre, Lavebras pourrait faire l'objet d'une amende administrative d'un montant compris entre 0,1 % et 20 % du chiffre d'affaires brut hors taxe réalisé au cours de l'exercice précédant le dépôt de la procédure administrative.

En l'absence de notification, aucune provision n'a été constituée par Atmosfera ou Lavebras en lien avec cette procédure.

### Procédure relative à Atmosfera pour des manquements supposés à ses engagements contractuels

Le Groupe a été informé de sanctions appliquées à Atmosfera par l'un de ses clients basé à Rio de Janeiro, l'Instituto Nacional de Traumatologia e Ortopedia (« INTO »), sur la base de manquements présumés d'Atmosfera à ses obligations contractuelles.

Ces sanctions consistent en une amende d'un montant de 1,6 million de réaux (soit environ 360 milliers d'euros) ainsi qu'en une interdiction temporaire pour Atmosfera (à l'exclusion de ses filiales), pendant une année, de participer à des appels d'offres et de conclure des contrats avec l'administration, tant au niveau fédéral, étatique que municipal. L'application de ces sanctions est pour le moment suspendue dès lors que celles-ci ont été contestées par Atmosfera dans le cadre d'une procédure administrative dont l'issue est attendue dans les prochains mois. Dans le cas où cette procédure serait défavorable pour le Groupe, le Groupe pense disposer de bons arguments pour (i) initier une procédure judiciaire destinée à obtenir l'annulation ou, a

minima, la réduction significative des sanctions prononcées, notamment en ce qui concerne l'interdiction de participation à des appels d'offres et (ii) en parallèle, entamer une procédure d'urgence devant permettre d'obtenir la suspension des sanctions contestées dans l'attente d'une décision judiciaire sur le fond.

Compte tenu des arguments dont elle pense pouvoir faire état, aucune provision n'a été constituée par Atmosfera dans le cadre de cette procédure.

## **En France**

### **Enquête de la DIRECCTE**

Le Groupe a connaissance d'une enquête en cours des autorités de concurrence françaises, notamment à la suite d'une plainte relative à certaines pratiques tarifaires du Groupe déposée par un gîte, client du Groupe, auprès de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) des Pays de Loire. Le Groupe ne peut exclure que cette enquête soit étendue à d'autres pratiques que les seules pratiques tarifaires.

Aucune provision n'a été reconnue au 30 juin 2018 compte tenu de la difficulté d'évaluer à ce stade si ce risque se concrétisera et ses éventuelles conséquences, notamment financières, pour le Groupe.

### **Contrôles fiscaux**

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux dans différents pays. Lorsque le Groupe considère, avec ses conseils, disposer de suffisamment d'arguments, aucune provision n'est enregistrée.

## NOTE 8 Financement et instruments financiers

### 8.1 RESULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	2018	2017
Charges financières sur emprunts et comptes courants de participation	(54,4)	(29,1)
<b>Total coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(54,4)</b>	<b>(29,1)</b>
Produits et charges résultant de la négociation de dérivés	(2,5)	(1,0)
Autres produits financiers	0,5	3,8
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>(56,4)</b>	<b>(26,3)</b>
Différences positives de change	1,1	0,1
Différences négatives de change	(2,2)	(0,3)
Ajustement de l'actualisation de provisions et avantages au personnel	(0,5)	(0,4)
Autres	(0,2)	(0,0)
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>(1,8)</b>	<b>(0,5)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(58,2)</b>	<b>(26,9)</b>

Les évolutions constatées proviennent principalement :

- du coût de l'endettement financier brut en augmentation par rapport au premier semestre 2017, du fait notamment du financement de l'acquisition de Berendsen ;
- de la diminution des produits financiers en 2018 (en 2017, le Groupe avait perçu des revenus du placement de la liquidité en réaux brésiliens entre la date de l'augmentation de capital d'Elis et la date d'acquisition de Lavebras au Brésil).

### 8.2 ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

Au 30 juin 2018, la dette consolidée se détaille principalement comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2018	Taux fixe	Taux variable		Échéances des dettes
			couvert	non couvert	
Euro Medium Term Notes	1 008,4	1 008,4			2023 et 2026
Obligations convertibles	351,4	351,4			2023
Obligations High Yield 3%	804,1	804,1			2022
Crédit Senior - Term loan EURIBOR3M +1,8%	453,3		453,3		2022
Crédit syndiqué - Term loan EURIBOR3M +1,75%	200,5	-		200,5	2022
Crédit relais / revolving / bilatérale court terme	80,1			80,1	inf. à 12 mois
Schuldschein	75,4	34,8		40,6	2020 à 2024
Ligne Capex / bilatérale long terme	270,0			270,0	2022 et 2023
Billets de trésorerie	391,9	391,9			inf. à 12 mois
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir	(52,0)	(16,8)	(21,2)	(14,0)	
Compte courant bloqué de participation	23,3	23,3			
Crédit baux	15,7	15,5		0,2	
Divers	16,9	15,6	0,6		0,7
Découverts bancaires	159,2			159,2	
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>3 798,1</b>	<b>2 628,3</b>	<b>432,6</b>	<b>737,2</b>	

Les principales émissions et remboursements d'emprunts de la période sont présentés ci-après :

(en millions d'euros)	31/12/2017	Changements dans les flux de trésorerie découlant d'activités de financement	Changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres	Effet des changements dans les taux de change	Variations des découverts bancaires	Nouvelles locations financières	Autres changements	30/06/2018
<b>Euro Medium Term Notes</b>	-	1 000,0	-	-	-	-	-	1 000,0
Obligations convertibles	347,1	-	-	-	-	-	4,3	351,4
Obligations High Yield	800,0	-	-	-	-	-	-	800,0
Crédit Senior - Term loan	450,0	-	-	-	-	-	-	450,0
Crédit syndiqué - Term loan	200,0	-	-	-	-	-	-	200,0
Crédit relais / revolving / bilatérale court terme	1 015,0	(935,0)	-	-	-	-	-	80,0
Schuldschein	75,0	-	-	-	-	-	-	75,0
Ligne Capex / bilatérale long terme	177,0	93,0	-	-	-	-	-	270,0
Billets de trésorerie	396,4	(4,5)	-	-	-	-	-	391,9
Dettes de crédit bail	12,5	(1,7)	4,5	(0,1)	0,0	0,4	(0,1)	15,7
Autres emprunts et découverts bancaires	231,1	(3,6)	8,1	(0,7)	(37,6)	-	(22,2)	175,1
Compte-courant bloqué de participation des salariés	26,8	(3,8)	-	-	0,0	-	-	23,0
<b>Emprunts</b>	<b>2 583,8</b>	<b>(855,5)</b>	<b>12,6</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(37,6)</b>	<b>0,4</b>	<b>(22,3)</b>	<b>1 680,7</b>
Intérêts courus	8,9	-	-	-	(0,0)	35,8	(26,7)	18,0
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir	(36,8)	(8,6)	-	-	-	-	(6,6)	(52,0)
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>3 703,1</b>	<b>135,9</b>	<b>12,6</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(37,6)</b>	<b>36,2</b>	<b>(51,3)</b>	<b>3 798,1</b>
<b>Réconciliation avec l'état des flux de trésorerie</b>								
- Encaissements liés aux nouveaux emprunts		1 447,1						
- Remboursement d'emprunts		(1 311,2)						
<b>Variation de l'endettement</b>		<b>135,9</b>						
<b>Répartition par devises des emprunts et dettes financières</b>								
EUR	3 524,9							3 674,1
GBP	167,7							115,4
BRL	7,0							5,6
CHF	1,5							1,4
CLP	1,8							1,6
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>3 703,1</b>							<b>3 798,1</b>

Les sources de financement du groupe Elis reposent sur plusieurs piliers : financements sur les marchés de capitaux court et moyen terme, financements bancaires dont la description figure à la section 1.13.1 du document de référence 2017.

### a) Marchés de capitaux

Sur les *marchés de capitaux court terme*, Elis dispose d'un programme de billets de trésorerie, non noté, visé par la Banque de France d'un montant de 500 millions d'euros. Au 30 juin 2018, l'encours de billets de trésorerie était de 391,9 millions d'euros contre 396,4 millions d'euros au 31 décembre 2017, soit en baisse de 4,5 millions d'euros.

Sur les *marchés de capitaux long terme*, Elis a mis en place le 30 janvier 2018 un programme EMTN visé par l'AMF d'un montant de 3 milliards d'euros. Sous ce programme EMTN, le 15 février 2018, a été réalisée une émission obligataire double tranche de maturité 5 et 8 ans et de montant et coupon respectifs de 650 millions d'euros à 1,875 %, et 350 millions d'euros à 2,875 %. Ces fonds d'un montant total d'un milliard d'euros ont refinancé le Crédit-Relais mis en place dans le cadre de l'acquisition de Berendsen.

### b) Financement bancaire

Dans le cadre du financement bancaire mis en place au sein du Groupe, au 30 juin 2018,

- la ligne de crédit renouvelable d'un montant total de 400 millions d'euros au titre du Contrat de Crédits Syndiqué conclu le 7 novembre 2017 (décrit à la section

1.13.1 du Document de référence 2017) a été tirée à hauteur de 65 millions d'euros ;

- deux lignes bilatérales de crédits ont été tirées partiellement ou totalement pour des montants respectifs de 15 millions d'euros et 70 millions d'euros.

### 8.3 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et équivalent de trésorerie contient :

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
Comptes à vue	377,6	415,5
Dépôt à terme et valeurs mobilières de placement	5,1	0,9
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif</b>	<b>382,7</b>	<b>416,4</b>
Découverts bancaires	(159,2)	(213,4)
Trésorerie classée en actifs détenus en vue de la vente	0,9	-
Découverts bancaires classés en passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	(22,9)	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, net</b>	<b>201,6</b>	<b>203,0</b>

En Amérique latine, où il peut exister des restrictions sur le contrôle des changes, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 7,8 millions d'euros au 30 juin 2018 (6,9 millions d'euros au 31 décembre 2017).

En France, la trésorerie mobilisée dans le cadre du contrat de liquidité mis en place par Elis s'élève à 0,4 million d'euros au 30 juin 2018 (2,5 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Les découverts bancaires sont en grande partie liés au mécanisme de *cash pooling* notionnel mis en place sur plusieurs entités de Berendsen avant l'acquisition. Les positions débitrices, constatées dans certaines sociétés et devises, et les positions créditrices d'autres sociétés, libellées dans des devises identiques ou différentes, sont présentées sur une base brute.



## 8.4 ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
Euro Medium Term Notes	1 000,0	-
Obligations convertibles	351,4	347,1
Obligations High Yield 3%	800,0	800,0
Crédit Senior - Term loan	450,0	450,0
Crédit syndiqué - Term loan	200,0	200,0
Crédit relais / revolving / bilatérale court terme	80,0	1 015,0
Schuldschein	75,0	75,0
Billets de trésorerie	391,9	396,4
Dettes de crédit bail	15,7	12,5
Ligne Capex / bilatérale long terme	270,0	177,0
Autres emprunts et découverts bancaires	175,1	231,1
Compte-courant bloqué de participation des salariés	23,0	26,8
<b>Emprunts</b>	<b>1 680,7</b>	<b>2 583,8</b>
Intérêts courus	18,0	8,9
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir	(52,0)	(36,8)
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>3 798,1</b>	<b>3 703,1</b>
Dont part des dettes financières à moins d'un an	649,0	1 642,2
Dont part des dettes financières à plus d'un an	3 149,2	2 044,2
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (actifs)</b>	<b>382,7</b>	<b>416,4</b>
<b>Solde Endettement net</b>	<b>3 415,4</b>	<b>3 286,6</b>
<b>Réconciliation avec la dette nette ajustée</b>		
<b>Solde Endettement net</b>	<b>3 415,4</b>	<b>3 286,6</b>
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir	52,0	36,8
Compte-courant bloqué de participation des salariés	(23,3)	(26,8)
<b>Dette nette ajustée</b>	<b>3 444,1</b>	<b>3 296,6</b>

## 8.5 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	30/06/2018		Classification comptable des instruments financiers			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur - instruments de couverture	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Autres participations	0,2	0,2	0,2			
Autres actifs non courants	51,6	51,6	-		51,6	
Actifs sur contrats	38,3	38,3			38,3	
Clients et autres débiteurs	678,4	678,4			678,4	
Autres actifs courants	29,5	29,5		0,2	29,4	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	382,7	382,7			382,7	
<b>Actifs financiers</b>	<b>1 180,8</b>	<b>1 180,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>1 180,5</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes financières	3 149,2	3 195,2				3 149,2
Autres passifs non courants	19,6	19,6	7,6			12,0
Fournisseurs et autres créditeurs	267,2	267,2				267,2
Passifs sur contrats	69,5	69,5				69,5
Autres passifs courants	365,8	365,8		0,1		365,6
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	649,0	661,8				649,0
<b>Passifs financiers</b>	<b>4 520,3</b>	<b>4 579,1</b>	<b>7,6</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>4 512,5</b>

(en millions d'euros)	31/12/2017		Classification comptable des instruments financiers			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur - instruments de couverture	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Autres participations	0,1	0,1	0,1			
Autres actifs non courants	24,5	24,5	0,0		24,5	
Clients et autres débiteurs	705,5	705,5			705,5	
Autres actifs courants	30,4	30,4		0,1	30,3	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	416,4	416,4			416,4	
<b>Actifs financiers</b>	<b>1 177,0</b>	<b>1 177,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1 176,7</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes financières	2 060,9	2 096,1				2 060,9
Autres passifs non courants	12,6	12,6	6,6			6,0
Fournisseurs et autres créditeurs	276,2	276,2				276,2
Autres passifs courants	462,0	462,0	0,2	2,5		459,3
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	1 642,2	1 653,5				1 642,2
<b>Passifs financiers</b>	<b>4 453,8</b>	<b>4 500,4</b>	<b>6,8</b>	<b>2,5</b>	<b>-</b>	<b>4 444,6</b>

Le tableau ci-après précise le niveau auquel chaque juste-valeur est classée dans la hiérarchie de juste valeur :

(en millions d'euros)	30/06/2018	Hiérarchie de juste valeur		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Autres participations	0,2			0,2
Dérivés actifs courants (change à terme)	0,2		0,2	
<b>Actifs mesurés à la juste valeur</b>	<b>0,3</b>	<b>-</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>
Dérivés passifs non courants (swaps de taux)	7,6		7,6	
Dérivés passifs courants (change à terme)	0,1		0,1	
<b>Passifs mesurés à la juste valeur</b>	<b>7,8</b>	<b>-</b>	<b>7,8</b>	<b>-</b>
Obligations High Yield 3%	810,0	810,0		
Obligations convertibles - composante dette	352,3		352,3	
<b>Passifs dont la juste valeur est utilisée dans l'annexe</b>	<b>1 162,4</b>	<b>810,0</b>	<b>352,3</b>	<b>-</b>

(en millions d'euros)	31/12/2017	Hiérarchie de juste valeur		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Autres participations	0,1			0,1
Dérivés actifs courants (change à terme)	0,1		0,1	
<b>Actifs mesurés à la juste valeur</b>	<b>0,2</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>
Dérivés passifs non courants (swaps de taux)	6,6		6,6	
Dérivés passifs courants (change à terme)	2,7		2,7	
<b>Passifs mesurés à la juste valeur</b>	<b>9,3</b>	<b>-</b>	<b>9,3</b>	<b>-</b>
Obligations High Yield 3%	815,0	815,0		
Obligations convertibles - composante dette	345,9		345,9	
<b>Passifs dont la juste valeur est utilisée dans l'annexe</b>	<b>1 161,0</b>	<b>815,0</b>	<b>345,9</b>	<b>-</b>

## NOTE 9 Impôts sur les résultats

Le Groupe comptabilise la charge d'impôt sur le résultat au titre de la période intermédiaire sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel moyen pondéré attendu pour la totalité de la période annuelle. Ce taux est calculé sur une base par pays.

## NOTE 10 Capitaux propres et résultat par action

### 10.1 EVOLUTION DU CAPITAL

<b>Nombre d'actions au 31 décembre 2017</b>	<b>219 370 207</b>
<b>Nombre d'actions au 30 juin 2018</b>	<b>219 872 942</b>
Nombre d'actions autorisées	219 872 942
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	219 872 942
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	-
Valeur nominale de l'action	1,00
Actions de l'entité détenue par elle-même *	549 460
Actions réservées pour une émission dans le cadre d'option et de contrat de vente	-

\* Dont 393 532 actions détenues par le Berendsen employee benefit trust

Suite à l'acquisition définitive des actions gratuites de performance, le capital social a été augmenté en date du 15 juin 2018 d'un montant nominal de 0,5 million d'euros par incorporation de ladite somme sur le poste « Primes liées au capital ».

### 10.2 DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS PAYES ET PROPOSES

L'Assemblée Générale du 18 mai 2018 a décidé la distribution d'un montant de 0,37 euro par action, soit une distribution prélevée sur le poste de « Primes liées au capital » d'un montant total de 81,0 millions d'euros.

### 10.3 RESULTATS PAR ACTION

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période figure ci-dessous.

(en millions d'euros)	2018	2017 retraité
Résultat attribuable aux actionnaires de la société mère		
- Activités poursuivies	28,6	18,7
- Activités abandonnées	(0,9)	0,0
<b>Résultat attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>27,7</b>	18,7
Nombre moyen pondéré d'actions	219 451 729	133 949 546
Impact potentiel de la conversion d'obligations convertibles	12 558 869	0
Impact potentiel des actions dont l'émission est conditionnelle	1 114 697	272 596
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat par action dilué	233 125 295	134 222 142

## NOTE 11 Engagements hors bilan

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
<b>Engagements donnés</b>		
Cession et nantissement de créances à titre de garantie		
Nantissements hypothécaires et sûretés réelles	9,6	3,7
Avals, cautions et garanties données	61,0	63,4
Garanties de passif		
Autres engagements donnés		
Contrats de location simple		
- Paiements minimaux en vertu de contrats de location simple non résiliables (à moins d'un an)	59,6	50,9
- Paiements minimaux en vertu de contrats de location simple non résiliables (entre 1 et 5 ans)	148,9	131,1
- Paiements minimaux en vertu de contrats de location simple non résiliables (à plus de 5 ans)	164,5	130,2
<b>Engagement reçus</b>		
Nantissements hypothécaires et sûretés réelles		
Avals, cautions et garanties reçues	21,3	19,2
Garanties de passif	134,9	155,8
Autres engagements reçus		

## NOTE 12 Normes dont l'application n'est pas encore obligatoire

Un certain nombre de nouveaux textes (normes, amendements et interprétations) peuvent être appliqués par anticipation ; toutefois au 30 juin 2018, le Groupe n'a pas anticipé de normes, amendements ou interprétations dont l'application n'est pas obligatoire.

Les informations ci-dessous sont une mise à jour de l'information donnée à la note 14 des derniers comptes annuels :

### IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

La norme IFRS 16 « Contrats de location » sera d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et remplacera la norme actuelle IAS 17 et les interprétations liées (notamment IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location »). Elle introduit une nouvelle définition des contrats de location, conserve la distinction entre location simple et location-financement pour les bailleurs mais introduit pour les preneurs un modèle unique de comptabilisation des contrats de location, conduisant à la comptabilisation d'un droit d'utilisation en contrepartie d'un passif locatif.

Le Groupe a finalisé le recensement de ses contrats pris en location au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et a procédé à une évaluation initiale de l'impact. L'impact de la 1<sup>ère</sup> application d'IFRS 16 pourra dépendre aussi :

- d'évènements économiques futurs, tels que les taux d'emprunts du Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- de la liste des contrats de location à cette date et du réexamen des options de renouvellement,
- et des modalités pratiques de calcul et de 1<sup>ère</sup> application en cours de mise en place avec le nouveau logiciel dont le Groupe a choisi de se doter pour appliquer cette norme.

Par ailleurs, la valeur des loyers minimums non actualisés au titre des contrats de location existants au 30 juin 2018 figure à la note 11 – Engagements hors bilan.

Le Groupe prévoit d'appliquer la méthode dite rétrospective modifiée. Ainsi l'effet cumulatif de l'adoption d'IFRS 16 sera reconnu comme un ajustement d'ouverture dans les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sans retraitement rétrospectif de l'information comparative.

### **NOTE 13 Évènements postérieurs à la date de clôture**

---

A la date de présentation des comptes consolidés intermédiaires condensés, il n'y a pas eu d'évènements postérieurs au 30 juin 2018 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière du Groupe.

# 6

## Informations concernant le capital social

<a href="#">6.1</a>	Composition du capital social .....	64
<a href="#">6.2</a>	Répartition du capital social et actionariat .....	64
<a href="#">6.3</a>	Franchissements de seuils de participation .....	65
<a href="#">6.4</a>	Opérations effectuées par Elis sur ses propres actions .....	66
<a href="#">6.5</a>	Capital autorisé non émis .....	66
<a href="#">6.6</a>	Actions potentielles .....	69
<a href="#">6.7</a>	Pacte d'actionnaires et accords susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L.225-100-3 du Code de commerce).....	69

---

## 6.1 Composition du capital social

Au 30 juin 2018, le capital social de la Société s'élève à 219 872 942 euros. Il est composé de 219 872 942 actions de nominal de 1 euro.

Toutes les actions ont un droit de vote à l'exception des 155 928 actions auto-détenues par la Société en date du 30 juin 2018 et des actions bénéficiant d'un droit de vote double.

Depuis le début de l'exercice ouvert le 1er janvier 2018, il a été émis 502 735 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro par incorporation d'une somme de 502 735 euros prélevée sur le compte « Primes d'émission, de fusion et d'apport » réalisée par le directoire le 15 juin 2018 pour servir les plans d'actions de performance mis en œuvre le 15 juin 2016 et dont la période d'acquisition a expiré le 15 juin 2018.

## 6.2 Répartition du capital social et actionariat

La dernière répartition connue du capital de la Société est tenue à jour sur le site Internet du Groupe à l'adresse <http://www.corporate-elis.com>.

En application des stipulations de l'article 9 des statuts de la Société, depuis le 3 avril 2016, les actions détenues au nominatif pendant une durée continue de deux ans bénéficient d'un droit de vote double. Au 30 juin 2018, 21 216 748 actions bénéficiaient d'un droit de vote double.

Sur la base des déclarations légales établissant une participation supérieure à 5 % du capital ou des droits de vote, et des déclarations des personnes liées au Groupe, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante au 30 juin 2018 :

Actionnaires	30 juin 2018					
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables	% du capital	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote exerçables
Legendre Holding 27 SAS <sup>(a)</sup>	12 525 382	20 880 009	20 880 009	5,69	8,66	8,66
FMR LLC <sup>(b)</sup>	13 230 749	13 230 749	13 230 749	6,02	5,49	5,49
Predica <sup>(c)</sup>	13 991 662	25 392 279	25 392 279	6,36	10,53	10,53
Canada Pension Plan Investment Board <sup>(d)</sup>	21 511 173	21 511 173	21 511 173	9,78	8,92	8,92
Flottant , dont	158 613 976	160 075 480	159 919 552	72,13	66,39	66,37
– Franklin Resources, Inc.	4 356 493	4 356 493	4 356 493	1,98	1,90	1,90
– Ameriprise Financial, Inc <sup>(e)</sup>	17 607 396	17 607 396	17 607 396	8,00	7,30	7,30
– Dirigeants et salariés <sup>(f)</sup>	828 315	871 378	871 378	0,37	0,36	0,36
– Actions autodétenues	155 928	155 928	-	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>219 872 942</b>	<b>241 089 690</b>	<b>240 933 762</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(a) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil statutaire en date du 26 juin 2018  
(b) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil en date du 27 juin 2018  
(c) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil en date du 8 juin 2018  
(d) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil statutaire en date du 25 juin 2018  
(e) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil statutaire en date du 21 mai 2018.  
(f) Suite à l'acquisition de 506 587 actions au titre du plan d'actions de performance du 15 juin 2016 dont la période d'acquisition a expiré le 15 juin 2018.



Actionnaires	31 décembre 2017					
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables	% du capital	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote exerçables
Legendre Holding 27 SAS <sup>(a)</sup>	13 825 204	23 479 653	23 479 653	6,30	10,24	10,24
FMR LLC <sup>(b)</sup>	14 106 636	14 106 636	14 106 636	6,43	6,16	6,16
Predica <sup>(c)</sup>	14 311 662	14 311 662	14 311 662	6,52	6,24	6,24
Canada Pension Plan Investment Board <sup>(d)</sup>	18 356 394	18 356 394	18 356 394	8,37	8,01	8,01
Flottant						
Dont	158 770 311	158 932 752	158 932 752	72,38	69,35	69,36
– Franklin Resources, Inc. <sup>(e)</sup>	4 356 493	4 356 493	4 356 493	1,98	1,90	1,90
– Ameriprise Financial, Inc. <sup>(f)</sup>	15 767 160	15 767 160	15 767 160	7,19	6,88	6,88
– Dirigeants et salariés <sup>(g)</sup>	321 533	364 596	364 596	0,15	0,16	0,16
– Actions autodétenues	61 798	61 798	-	0,03	0,02	0,00
<b>Total</b>	<b>219 370 207</b>	<b>229 187 097</b>	<b>229 125 299</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(a) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil de Eurazeo en date du 10 octobre 2017.

(b) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil de FMR LLC, Inc. en date du 31 octobre 2017.

(c) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil de Crédit Agricole en date du 19 septembre 2017.

(d) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil de CPPIB en date du 16 novembre 2017 – CPPIB et la Société ont conclu une convention d'investissement le 7 juin 2017 dont les termes sont décrits à la section 8.5.10 du document de référence 2017.

(e) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil de Franklin Ressources, Inc. en date du 30 octobre 2017.

(f) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil de Ameriprise Financial, Inc en date du 22 juin 2017 – Ameriprise Financial, Inc. détient des actions Elis via sa filiale Threadneedle Asset Management Limited.

(g) Suite à l'acquisition de 250 392 et de 19 293 actions de performance respectivement au titre du plan du 7 avril 2015 dont la période d'acquisition a expiré le 7 avril 2017 et au titre du plan du 21 décembre 2015 dont la période d'acquisition a expiré le 21 décembre 2017.

### 6.3 Franchissements de seuils de participation

Depuis le 1er janvier 2018, les déclarations suivantes de franchissement de seuil ont été faites auprès de l'AMF :

Actionnaire	Date de la déclaration	Référence de la déclaration	Franchissement
FMR LLC	27 juin 2018	2018C1145	Franchissement à la hausse du seuil de 5% du capital social
Legendre Holding 27	26 juin 2018	2018C1116	Franchissement à la baisse du seuil de 10% des droits de vote <sup>(a)</sup> .
Predica	8 juin 2018	2018C1026	Franchissement à la hausse du seuil de 10 % des droits de vote <sup>(b)</sup> .
FMR LLC	19 avril 2018	2018C0758	Franchissement à la baisse du seuil de 5 % des droits de vote.

(a) Ce franchissement de seuil à la baisse en droit de vote résulte de la cession par Legendre Holding 27 à Canada Pension Plan Investment Board (CPPIB) d'une cession de bloc hors marché

(b) L'évolution à la hausse en droit de vote est intervenue dans le cadre du passage en droits de vote double d'un bloc d'actions pour lequel il a été justifié d'une inscription nominative depuis plus de 2 ans conformément aux statuts de la Société (article 9). Crédit Agricole Assurances et Predica ont par ailleurs déclaré envisager de poursuivre leurs acquisitions d'actions Elis en fonction des opportunités de marché et selon leurs politiques d'investissement.

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient au 30 juin 2018 directement ou indirectement, 5 % ou plus du capital social et des droits de vote de la Société.

#### 6.4 Opérations effectuées par Elis sur ses propres actions

Le 18 mai 2018, l'assemblée générale des actionnaires statuant en la forme ordinaire a renouvelé, pour une durée de 18 mois, l'autorisation consentie à la Société par l'assemblée générale mixte du 19 mai 2017 d'opérer sur ses propres titres. Le descriptif du programme de rachat peut être consulté sur le site Internet du Groupe : <http://www.corporate-elis.com>.

Les objectifs du programme de rachat sont les suivants sous réserve d'ajustements rendus nécessaires par le règlement européen no 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et les règlements de la commission européenne qui lui sont rattachés et les pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers (AMF) :

- animer le marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI), par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement ;
- honorer des obligations découlant de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par conversion, exercice, remboursement ou échange ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société, dans le cadre de la réglementation applicable ;
- honorer des obligations liées à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, des plans d'actionnariat salarié ou d'épargne d'entreprise, et à toutes autres formes d'attribution, d'allocation, de cession ou de transfert d'actions destinés aux membres du personnel et aux mandataires sociaux de la Société ou du Groupe, et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions fixées par la loi ;
- annuler éventuellement des actions acquises dans le cadre d'une réduction de capital ;
- utiliser tout ou partie des actions acquises pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable ; et
- plus généralement réaliser toute autre opération admise, ou qui viendrait à être autorisée, par la loi ou la réglementation en vigueur ou par l'AMF.

Les achats d'actions de la Société peuvent porter sur un nombre d'actions tel qu'à la date de chaque rachat, le nombre total d'actions achetées par la Société depuis le début du programme de rachat n'excède pas 10 % du nombre d'actions composant le capital social à cette date, étant précisé que conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de croissance externe ne peut excéder 5 % de son capital.

Le prix maximum d'achat par action est de 30 euros. Le montant maximum global affecté au programme de rachat d'actions ne pourra excéder 350 millions d'euros.

Les rachats d'actions peuvent s'échelonner sur une période 18 mois à compter du 18 mai 2018, soit jusqu'au 18 novembre 2019 inclus. Le renouvellement en 2018 du programme de rachat d'actions a fait l'objet d'un descriptif établi en application des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Dans le cadre de ce programme, les opérations d'achat, de vente ou transfert d'actions de la Société peuvent intervenir à tout moment dans le respect des dispositions légales et réglementaires, sauf en période d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange initiée par la Société ou visant les titres de la Société.

Depuis le début de l'exercice 2018, la Société a utilisé son programme de rachat d'actions, d'une part, dans le cadre du contrat de liquidité opéré par Kepler Cheuvreux, d'autre part, pour servir les droits des titulaires d'options de Berendsen conformément à ses engagements aux termes du Scheme of Arrangement, et pour servir les plans d'actionnariat Elis dont la période d'acquisition est intervenue au cours du premier semestre 2018.

Le bilan semestriel du contrat de liquidité ainsi que l'ensemble des communiqués relatifs au programme de rachat d'actions sont disponibles sur le site internet du groupe Elis ([www.corporate-elis.com](http://www.corporate-elis.com)).

## 6.5 Capital autorisé non émis

Afin de permettre à la Société de faire appel au marché et si nécessaire pour la poursuite du développement du Groupe, l'assemblée générale du 18 mai 2018 a renouvelé les délégations financières consenties au directoire. L'ensemble des autorisations et délégations autorisées au bénéfice du directoire en vigueur au 30 juin 2018 pouvant conduire à l'émission de titres donnant accès au capital et l'utilisation faite de ces délégations par le directoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018) sont les suivantes :

Nature des délégations et autorisations consenties au directoire par l'assemblée générale	Montant maximal autorisé (en euros)	Date de l'autorisation	Échéance	Durée de l'autorisation	Utilisation en 2018
<b>Augmentation de capital par émission d'actions et/ou toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital social</b>					
Augmentation du capital social par émission d'actions et/ou toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme à des actions de la Société <b>avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires</b>	110 millions <sup>(a)</sup>	18 mai 2018	18 juillet 2020	26 mois	
<b>Augmentation du capital social</b> par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion ou d'apport, ou autres	130 millions	18 mai 2018	18 juillet 2020	26 mois	15 juin 2018
<b>Augmentation du capital social</b> par émission d'actions et/ou toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme à des actions de la Société <b>avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public comportant une composante d'échange</b>	22 millions <sup>(b) (c)</sup>	18 mai 2018	18 juillet 2020	26 mois	-
<b>Augmentation du capital social</b> par émission d'actions et/ou toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme à des actions	10 % du capital de la Société existant à la date de l'opération par période	18 mai 2018	18 juillet 2020	26 mois	-

Nature des délégations et autorisations consenties au directoire par l'assemblée générale	Montant maximal autorisé (en euros)	Date de l'autorisation	Échéance	Durée de l'autorisation	Utilisation en 2018
de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier <sup>(f)</sup>	de 12 mois <sup>(c) (d)</sup>				
<b>Autorisation</b> , en cas d'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, sans droit préférentiel de souscription de <b>fixer le prix d'émission</b> <sup>(g)</sup>	10 % du capital de la Société tel qu'existant à la date de l'opération par périodes de 12 mois	18 mai 2018	18 juillet 2020	26 mois	-
<b>Augmentation de capital</b> par l'émission d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, au capital, <b>en vue de rémunérer des apports en nature</b> consentis à la Société (hors le cas d'une offre publique d'échange)	10 % du capital social de la Société existant au moment de l'émission	18 mai 2018	18 juillet 2020	26 mois	-
<b>Augmentation du nombre d'actions, titres ou valeurs mobilières</b> à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	15 % de l'émission initiale <sup>(h)</sup>	18 mai 2018	18 juillet 2020	26 mois	-
<b>Programme de rachat d'actions</b>					
<b>Rachat d'actions</b>	10 % du montant du capital social Prix d'achat maximum par action : 30 euros Montant maximal des acquisitions : 350 millions	18 mai 2018	18 nov. 2019	18 mois	<b>Utilisation hors contrat de liquidité :</b> Acquisition de 459 000 actions  <b>Utilisation dans le cadre du contrat de liquidité :</b> au 30 juin 2018, 155 183 actions figuraient au contrat de liquidité <sup>(e)</sup>
Réduction du capital social par annulation des actions auto détenues	10 % du montant du capital social par périodes de 24 mois	18 mai 2018	27 juillet 2018	18 mois	-
<b>Opérations réservées aux salariés et dirigeants mandataires sociaux</b>					
<b>Attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre</b> , au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe	2,5 % du nombre total des actions de la Société au moment de l'attribution (0,55 % du capital social pour les dirigeants-mandataires sociaux)	27 mai 2016	27 juillet 2019	38 mois	6 avril 2018
<b>Augmentation du capital</b> par l'émission d'actions, et/ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société réservée aux salariés adhérents de plans d'épargne d'entreprise	5 millions	18 mai 2018	18 juillet 2020	26 mois	-

Nature des délégations et autorisations consenties au directoire par l'assemblée générale	Montant maximal autorisé (en euros)	Date de l'autorisation	Échéance	Durée de l'autorisation	Utilisation en 2018
<p>(a) Plafond global maximum des augmentations de capital avec maintien et suppression du droit préférentiel de souscription susceptibles d'être réalisées en vertu des 23<sup>e</sup> à 28<sup>e</sup> résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2018.</p> <p>(b) Plafond global applicable aux augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel susceptibles d'être réalisées en vertu des 24<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> résolutions de l'assemblée générale mixte du 18 mai 2018.</p> <p>(c) Imputation sur le plafond global de 110 millions d'euros fixé à la 30<sup>e</sup> résolution de l'assemblée générale du 18 mai 2018.</p> <p>(d) Imputation sur le plafond de 22 millions d'euros fixé à la 30<sup>e</sup> résolution de l'assemblée générale du 18 mai 2018.</p> <p>(e) Voir détails à la section 8.4.1 du document de référence 2017 et dans le rapport du directoire à l'assemblée générale figurant à la section 7.2 du document de référence 2017.</p> <p>(f) Dans le cadre de cette autorisation et en cas d'usage par le directoire, le prix d'émission des titres émis serait fixé conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de l'émission.</p> <p>(g) Dans le cadre de cette autorisation et en cas d'usage par le directoire, le prix d'émission des titres émis serait fixé selon les conditions suivantes :</p> <p>(i) le prix d'émission des actions sera au moins égal au cours de clôture de l'action de la Société sur le marché Euronext Paris lors de la dernière séance de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'une décote maximale de 5 % ;</p> <p>(ii) le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par la Société soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au montant visé à l'alinéa a).</p> <p>(h) imputable sur le plafond de 110 millions en cas d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, et celui de 22 millions d'euros en cas d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.</p>					

## 6.6 Actions potentielles

Au 30 juin 2018, le volume potentiel des instruments dilutifs en circulation représente 12 797 487 actions au titre des obligations à options de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océanes) –ce nombre tenant compte de l'ajustement du ratio de conversion intervenu en juin 2018 consécutivement à la distribution d'une somme prélevée sur les réserves (cf note 10.2 des comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2018)- et 2 187 054 actions au titre des actions de performance en cours d'acquisition et susceptibles d'être couvertes par des actions nouvelles. L'effet potentiellement dilutif global de ces instruments était ainsi d'environ 6,81 % du capital social au 30 juin 2018.

A ce titre, il est précisé que le ratio de conversion des Océanes a fait l'objet d'un ajustement par suite de la décision des actionnaires de distribuer une somme prélevée sur le compte « Prime d'émission, de fusion, d'apport » de 0,37 € par action.

## 6.7 Pacte d'actionnaires et accord susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L. 225-100-3 du Code de commerce)

### Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Au 30 juin 2018, les contrats de financement conclus par la Société (en particulier les Contrat de Crédit Syndiqué Senior, les Océanes, les émissions obligataires du programme EMTN et le Schuldschein) décrits au chapitre 1er, section 1.13 « Politique de financement et notation financière » du document de référence 2017 contiennent une clause prévoyant sous certaines conditions la possibilité de leur remboursement anticipé en cas de changement de contrôle de la Société.

En outre, de la même manière, le contrat portant sur l'émission des Obligations High Yield prévoit, en cas de changement de contrôle, la possibilité pour chaque prêteur obligataire de demander le rachat par la Société, à un prix de 101 % de la valeur

nominale des Obligations High Yield qu'il détient, auquel s'ajoutent notamment les intérêts courus.

Il est précisé que le Contrat de Crédit-Relais 2017 souscrit dans le cadre de l'Acquisition Berendsen décrit à la section 1.14 au chapitre 1er du document de référence 2017 qui comportait des clauses de remboursement anticipé sous certaines conditions en cas de changement de contrôle de la Société a été intégralement remboursé le 19 février 2018.

## Pacte d'actionnaires

Le 30 mai 2016, Eurazeo, Legendre Holding 27 et Predica ont conclu pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction un accord relatif au gouvernement d'entreprise de la Société visant notamment à convenir de certains engagements concernant la composition du conseil de surveillance de Elis compte tenu de leurs participations respectives au sein de la Société. Ainsi, Eurazeo, Legendre Holding 27 et Predica se sont engagés (i) à ce que les membres du conseil de surveillance désignés sur leur proposition votent en faveur du maintien d'une majorité de membres indépendants au sein du conseil de surveillance de la Société et (ii) à exercer leurs droits de vote lors des assemblées générales en faveur du maintien d'une majorité de membres indépendants au sein du conseil de surveillance de la Société (sauf modification significative de l'actionariat de Elis). En outre, pour autant que Predica détienne au moins 5 % du capital de Elis, Eurazeo et Legendre Holding 27 se sont engagés (i) à ce que les membres du conseil de surveillance désignés sur leur proposition votent en faveur de toute résolution destinée à permettre à Predica de disposer d'un membre au sein du conseil de surveillance de la Société et (ii) à exercer leurs droits de vote lors des assemblées générales en faveur d'une telle résolution. Eurazeo et Legendre Holding 27 se sont également engagés à faire en sorte que dans un délai de 6 mois à compter de la date à laquelle leur détention directe ou indirecte est devenue inférieure à :

- 15 % des droits de vote de Elis, ils ne disposent plus que de deux représentants au sein du conseil de surveillance de la Société ; et
- 10 % des droits de vote de Elis, ils ne disposent plus que d'un seul représentant au sein du conseil de surveillance de la Société.

Les parties ont déclaré que cet accord relatif au gouvernement d'entreprise n'était pas constitutif entre elles d'un concert au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce.

Le 7 juin 2017, la Société et CPPIB, qui détenait alors 4,83 % du capital de Elis, ont conclu un contrat d'investissement (le « **Contrat d'Investissement** ») aux termes duquel CPPIB s'est engagé auprès de la Société à souscrire 10 131 713 actions nouvelles Elis (les « **Actions CPPIB** ») dans le cadre de l'augmentation de capital réservée réalisée le 13 septembre 2017 dans le cadre de l'acquisition de la société Berendsen (« **Augmentation de capital Réservée** »), à un prix de souscription de 19,74 € par Action CPPIB, pour un montant total d'environ 200 millions d'euros (le « **Financement CPPIB** »). Il est rappelé que les fonds levés grâce au Financement CPPIB ont été affectés au remboursement des sommes dues au titre du Contrat de Crédit-Relais 2017 contracté par Elis pour le financement de Berendsen et permettre à Elis d'atteindre sa cible de ratio d'endettement 2018 d'environ 3 x (cohérent avec son niveau actuel) si l'acquisition de Berendsen est réalisée.

Aux termes des stipulations du Contrat d'Investissement :

- Elis s'est engagée à ne pas, jusqu'à la date de réalisation de l'Augmentation de Capital Réservée, (i) proposer ou réaliser d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, (ii) proposer ou émettre des titres de capital à tout actionnaire ou tiers autre que CPPIB ou l'un quelconque des

actionnaires de la Société listés au chapitre 8 du document de référence comme détenant plus de 8 % du capital social de la Société (les « Investisseurs Première Offre ») sans avoir préalablement proposé aux Investisseurs Première Offre de souscrire à ces titres de capital, et (iii) émettre des titres de capital à l'un quelconque des Investisseurs Première Offre selon des modalités plus favorables que celles offertes aux autres Investisseurs Première Offre et qui dans tous les cas ne peuvent être plus favorables que celles des Actions CPPIB, étant précisé que la Société est autorisée à émettre des titres de capital pour servir les plans d'attribution gratuite d'actions ;

- CPPIB s'est engagé pendant une période de 12 mois à compter de la date de règlement-livraison de l'Augmentation de Capital Réservée à ne pas (i) transférer, directement ou indirectement, la propriété des Actions CPPIB auxquelles il aura souscrit dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservée, (ii) octroyer tout droit ou promesse sur celles-ci ou (iii) annoncer son intention d'effectuer l'une des opérations mentionnées aux (i) et (ii). Il est précisé que CPPIB est toutefois autorisé à apporter tout ou partie des Actions CPPIB dans le cadre d'une offre publique relative aux actions de la Société recommandée par le conseil de surveillance de la Société et déclarée conforme par l'Autorité des marchés financiers.

Le Contrat d'Investissement inclut par ailleurs une clause anti-dilution aux termes de laquelle tant que la participation de CPPIB est au moins égale à 8 % du capital social de la Société, la Société doit faire tous ses efforts pour que CPPIB ait le droit dans le cadre de toute offre future de titres par la Société, en particulier toute offre de titre de capital, d'acquérir ou de souscrire à une partie des titres offerts au prorata de sa participation dans le capital social de la Société au même prix par action que celui proposé dans le cadre de l'offre, soit (i) dans le cadre de ladite offre, soit (ii) par tout autre moyen convenu entre les parties de telle sorte que le niveau de participation de CPPIB soit maintenu et, en toutes hypothèses, selon les mêmes modalités que celles s'appliquant à l'acquisition ou à la souscription des titres dont l'offre est proposée à des tiers.

À l'issue de la Période de Conservation, CPPIB sera libre de céder tout ou partie des Actions CPPIB qu'il détient. Dans l'hypothèse où CPPIB et/ou ses affiliés, souhaiteraient que cette cession s'effectue au travers d'une cession de bloc ou d'un placement privé, CPPIB peut adresser une notification à la Société, dans la limite de trois fois tous les cinq ans, et la Société s'engage alors à coopérer avec CPPIB, ses affiliés et ses conseils afin d'assurer la liquidité de l'investissement de CPPIB dans la Société, en déployant des efforts commercialement raisonnables pour mettre en œuvre ces opérations et fournir à CPPIB l'assistance, qu'elle est raisonnablement en mesure de lui donner, pour faciliter la commercialisation des titres que CPPIB souhaite céder. L'engagement de coopération de la Société avec CPPIB n'est applicable que si la cession de bloc porte au moins sur 10 % du capital social de la Société et/ou si le placement privé porte au moins sur 5 % du capital social de la Société.

En termes de gouvernement d'entreprise, le Contrat d'Investissement stipule que CPPIB dispose du droit de proposer la nomination d'un représentant au conseil de surveillance de la Société dès lors que sa participation dans la Société sera au moins égale à 8 % du capital social de la Société et celle d'un second représentant dès lors que sa participation dans la Société sera au moins égale à 15 % du capital social de la Société. C'est dans ce contexte que CPPIB a présenté la candidature de Joy Verlé aux fonctions de membre du conseil de surveillance de la Société, cette dernière ayant été cooptée par le conseil de surveillance du 6 mars 2018 en

remplacement de Philippe Audouin, démissionnaire, ladite cooptation ayant été ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2018.

Le Contrat d'Investissement a été conclu pour une durée de 10 ans à compter de sa date de signature et pourra être renouvelé par périodes successives de 3 ans sauf résiliation par l'une des parties par notification écrite adressée à l'autre partie au moins 12 mois avant l'expiration de la période initiale de 10 ans ou de toute période de renouvellement.

Après la date de réalisation de l'Augmentation de Capital Réservée, CPPIB peut résilier le Contrat d'Investissement à tout moment en adressant une notification à la Société en respectant un délai de préavis de quatre (4) mois.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre accord susceptible d'avoir une incidence significative en cas d'offre publique sur le capital de la Société.

### **Accords prévoyant des indemnités pour les membres du directoire ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse**

Tous les membres du directoire bénéficient d'indemnités en cas de départ dont les modalités et conditions de versement sont détaillées dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise figurant au chapitre 4 à la section 4.1 du document de référence 2017 et dans le rapport spécial des commissaires aux comptes au titre des conventions et engagements réglementés qui est intégré à la section 4.2 du document de référence 2017. Compte tenu de l'échéance en 2018 du mandat des membres du directoire, il a été proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2018 de se prononcer sur le dispositif de départ de chacun des membres du directoire, lesquels ont été approuvés.

### **Accord pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote**

Conformément aux termes de l'*Investment Agreement* conclu entre CPPIB et la Société le 7 juin 2017 décrit ci-avant, CPPIB s'est engagé pendant une période de 12 mois à compter de la date de règlement-livraison de l'Augmentation de Capital Réservée, soit à compter du 12 septembre 2017 à ne pas (i) transférer, directement ou indirectement, la propriété des Actions CPPIB auxquelles il aura souscrit dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservée, (ii) octroyer tout droit ou promesse sur celles-ci ou (iii) annoncer son intention d'effectuer l'une des opérations mentionnées aux (i) et (ii). Il est précisé que CPPIB est toutefois autorisé à apporter tout ou partie des Actions CPPIB dans le cadre d'une offre publique relative aux actions de la Société recommandée par le conseil de surveillance de la Société et déclarée conforme par l'Autorité des marchés financiers.

Au 30 juin 2018, à la connaissance de la Société, et à l'exception des restrictions statutaires prévues à l'article 8 des statuts de la Société telles que décrites ci-avant, il n'existe pas d'autre pacte d'actionnaires ou accord dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.



## Attestation du responsable du rapport financier semestriel 2018

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité joint au présent rapport, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2018, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Saint-Cloud, le 27 juillet 2018

Le Président du directoire,  
Xavier Martiré





Elis

Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 219 872 942 euros

Siège social : 5, boulevard Louis Loucheur, 92210 Saint-Cloud – France

499 668 440 R.C.S. Nanterre